



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

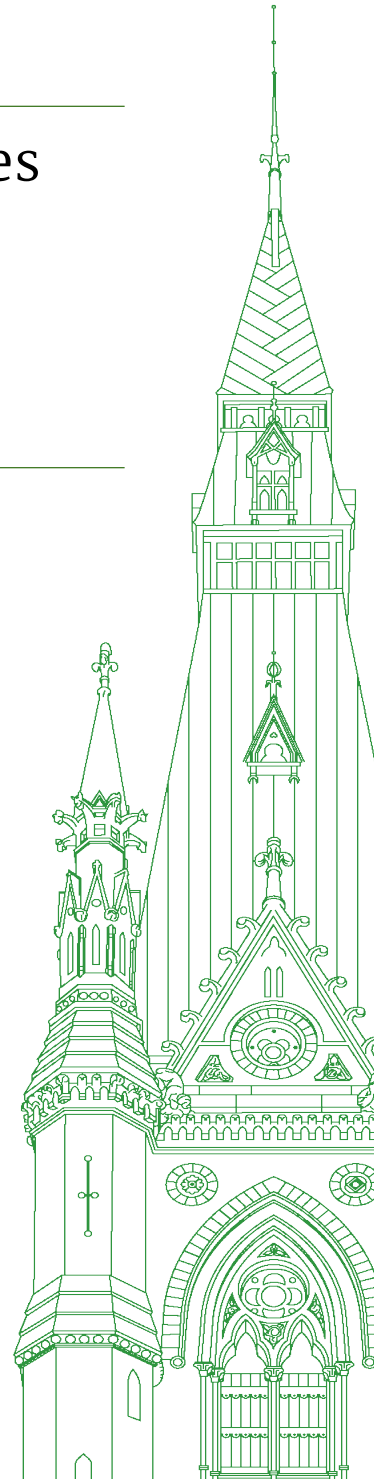
Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 017

Le jeudi 4 décembre 2025

Président : Patrick Weiler



Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 4 décembre 2025

• (0815)

[Traduction]

Le président (Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.)): La séance est ouverte.

[Français]

Bienvenue à la 17^e réunion du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

Je tiens d'abord à souligner que nous sommes réunis sur le territoire ancestral et non cédé du peuple algonquin anishinabe et je veux exprimer notre gratitude pour avoir pu accomplir l'important travail de ce comité sur les terres que ce peuple gère depuis des temps immémoriaux.

Conformément à l'article 81(5) du Règlement et à l'ordre de renvoi de la Chambre du 7 novembre, le Comité entreprend son étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

Avant de continuer, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices écrites sur les cartes disposées sur la table afin de prévenir les incidents de rétroaction audio.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres du Comité.

Veuillez attendre que je vous donne la parole en vous nommant avant de parler. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Pour ouvrir la discussion sur le budget supplémentaire des dépenses (B), je mets en délibération le crédit 1b sous la rubrique du ministère des Pêches et des Océans.

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à l'honorable Joanne Thompson, ministre des Pêches, ainsi qu'à Kaili Levesque, sous-ministre intérimaire, à Patrick Amyot, dirigeant principal des finances, et à Peter Lambertucci, chef national de l'application de la loi.

Sur ce, madame la ministre, nous allons commencer par votre déclaration préliminaire de cinq minutes.

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches): Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse de venir témoigner aujourd'hui devant le Comité permanent des pêches et des océans.

Le Canada a les meilleurs produits de la mer au monde. Partout dans le monde, lorsque les gens voient la feuille d'érable sur des produits de la mer, ils savent qu'ils obtiennent un produit de qualité qui est récolté de façon éthique. L'an dernier, le Canada a exporté du poisson et des produits de la mer dans plus d'une centaine de pays, et c'est l'un des principaux produits alimentaires que nous exportons.

Il y a une demande mondiale pour les produits de la mer du Canada. Notre nouveau gouvernement se concentre sur l'expansion de nos marchés et sur l'achat de produits canadiens pour faire croître les industries qui soutiennent une économie canadienne forte. C'est ainsi que nous pourrions passer d'un état de dépendance à un état de résilience et assurer la prospérité à long terme des pêcheurs et des régions qui dépendent de cet important secteur.

Pour nos pêches, l'expansion de nos marchés signifie la protection des dizaines de milliers d'emplois que créent les pêches dans nos collectivités rurales et côtières. En travaillant main dans la main avec l'industrie, les peuples autochtones et les collectivités côtières, nous renforçons les pêches et créons plus de débouchés économiques pour les Canadiens des régions côtières.

Cet effort commence par la consultation, qui permet de m'assurer que les décisions que je prends protègent et appuient les pêches et les emplois bien rémunérés. Je me suis rendue sur les quais pour écouter les pêcheurs, rencontrer des représentants de l'industrie et entendre les travailleurs dans nos usines. Ils sont le moteur de notre industrie, et je suis ici pour appuyer leur travail.

Pour ce qui est des autorisations en vertu de la Loi sur les pêches, notre nouveau gouvernement s'efforce de prendre des décisions plus efficaces pour appuyer les grands projets d'intérêt national afin que nous puissions acheminer les produits clés vers les marchés tout en protégeant nos poissons et leur habitat.

J'étais fière d'avoir plus que doublé le total autorisé des captures, le TAC, de morue du Nord cette année, afin que les pêcheurs puissent en profiter. Cependant, j'aimerais revenir sur certains commentaires lus dans les médias au sujet de la décision concernant la morue du Nord, et je voudrais rétablir les faits.

Premièrement, les stocks de morue du Nord sont demeurés stables depuis 2017. Ils se situent à l'un des niveaux les plus élevés depuis des décennies et c'est maintenant l'un des stocks de morue les plus importants au monde. Cette année, la biomasse du stock reproducteur est estimée à 524 000 tonnes. J'ai fixé le TAC commercial à 38 000 tonnes, ce qui représente 7 % de la biomasse.

Les affirmations selon lesquelles cette décision est à courte vue ou laissant entendre que le stock est mal géré sont absurdes. Il y a quelque chose de profondément faux dans l'idée qu'on ne peut pas pêcher 7 % de la morue du Nord, alors qu'elle est à son niveau le plus élevé depuis plus de 30 ans et que c'est l'un des stocks de morue les plus importants au monde. Pour assurer la croissance de notre secteur des produits de la mer, nous devons autoriser une pêche sûre et ordonnée et permettre aux pêcheurs de travailler lorsque les stocks le permettent.

Je veux aussi parler brièvement des saisons de pêche autorisée et de leur application. Les saisons protègent la conservation à long terme des stocks et font en sorte que les collectivités locales profitent de la pêche. Pour des pêches précieuses comme celle du homard, ce principe est essentiel à la conservation biologique de l'espèce et à notre réussite économique. Les saisons sont en place pour protéger les stocks, d'abord et avant tout.

En tant que ministre, je suis entièrement favorable à l'application de la loi contre la pêche illégale. Nous avons investi davantage de ressources dans les activités de conservation et de protection, afin que leurs responsables disposent des outils et du soutien nécessaires pour appliquer la Loi sur les pêches.

Je tiens à le dire clairement. Toute pêche non autorisée en dehors de la saison est illégale. Cette année, dans le secteur de la pêche au homard, les agents de conservation et de protection ont saisi des milliers de casiers, relâché des dizaines de milliers de homards dans l'eau et inspecté des dizaines d'installations. Des bateaux ont été saisis et des arrestations ont eu lieu. Cette application de la loi protège l'intégrité des pêches et appuie la conservation d'un stock qui représente des milliards de dollars pour l'économie canadienne.

Ma priorité absolue est de veiller à ce que la pêche se poursuive pour les générations à venir. Les règles du propriétaire-exploitant font en sorte que ceux qui pêchent profitent de leur dur labeur. L'application de la loi protège nos stocks et la primauté du droit. Une gestion fondée sur les données scientifiques ouvre l'accès à des marchés étrangers critiques. L'enjeu pour nos collectivités côtières est trop grand pour que ces fondements de notre pêche soient mis en péril.

Je vous remercie et je suis impatiente de répondre à vos questions.

● (0820)

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Sur ce, nous allons commencer notre première série de questions de six minutes, en commençant par M. Small.

Clifford Small (Central Newfoundland, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à la ministre et à ses collaborateurs.

Madame la ministre, vous avez parlé du rétablissement de la morue du Nord, et une étude récente montre que les phoques du Groenland à eux seuls consomment 24 fois plus de poisson qu'en récoltent les pêcheurs.

Êtes-vous d'accord avec les conclusions de cette étude?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais vous dire que...

Clifford Small: Êtes-vous d'accord avec cette étude?

L'hon. Joanne Thompson: Si elle est fondée sur des données scientifiques, je crois à la recherche scientifique. Nous devons prendre nos décisions, évidemment...

Clifford Small: Croyez-vous les auteurs de cette étude?

L'hon. Joanne Thompson: Je crois que les phoques représentent un problème pour la pêche à la morue, oui.

Clifford Small: Merci.

D'accord, donc les phoques du Groenland consomment 24 fois la quantité de poisson récoltée par les pêcheurs. Il y a diverses autres espèces de pinnipèdes, soit le phoque gris, le phoque à capuchon, le phoque barbu, le phoque annelé et le phoque commun, et il y a l'otarie de Steller sur la côte ouest. Si l'on parle de la biomasse qui sert de nourriture, il y a de fortes chances que ce ne soit pas 24 fois, et probablement plus près de 50 fois.

Quel a été le principal obstacle? Diriez-vous que les marchés des produits du phoque sont le principal obstacle à une chasse au phoque légitime? Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

L'hon. Joanne Thompson: Nous en avons déjà parlé, et oui, les marchés représentent un défi.

Clifford Small: Merci beaucoup.

Vous convenez qu'il faut réduire les populations de phoques et d'otaries pour équilibrer notre écosystème.

L'hon. Joanne Thompson: Êtes-vous en faveur d'un abattage sélectif?

Clifford Small: C'est moi qui pose les questions, madame la ministre.

J'appuie l'équilibre des écosystèmes dans nos océans.

Êtes-vous d'accord pour dire qu'en réduisant le nombre de pinnipèdes, nous pourrions accroître les débouchés pour nos pêcheurs?

L'hon. Joanne Thompson: Je crois que nous avons de multiples défis à relever en ce qui concerne les populations de phoques. Je discute activement avec l'industrie, les partenaires autochtones et les pêcheurs. Nous devons certainement élargir nos marchés. Nous devons continuer à travailler pour trouver des façons créatives d'amener les produits du phoque sur le marché. Je crois que nous devons faire preuve d'une grande mesure dans ce que nous faisons.

● (0825)

Clifford Small: Merci, madame la ministre.

Dans le récent budget, 108 millions de dollars ont été affectés à la recherche de nouveaux marchés pour les produits de la mer et les produits agroalimentaires. Quelle part de ces 108 millions de dollars sera consacrée au développement de nouveaux marchés pour les produits de pinnipèdes?

L'hon. Joanne Thompson: Je tiens à souligner rapidement que vous avez voté contre ce budget. Je crois qu'il y a plusieurs discussions en cours...

Clifford Small: Madame la ministre, quelle part des 108 millions de dollars est consacrée à la recherche de nouveaux marchés pour aider à rééquilibrer notre écosystème océanique?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais céder la parole à mon collègue.

Avez-vous ce chiffre précis?

Clifford Small: Seulement un chiffre. Combien de millions?

Patrick Amyot (dirigeant principal des finances, ministère des Pêches et des Océans): Nous n'avons pas ce chiffre.

L'hon. Joanne Thompson: Nous n'avons pas ce chiffre. Je vais me renseigner et vous le fournir quand je l'aurai.

Clifford Small: Avez-vous demandé qu'une partie de ces 108 millions de dollars soit consacrée à la recherche de nouveaux marchés pour les produits du phoque?

L'hon. Joanne Thompson: Je participe activement à des discussions sur la recherche de nouveaux marchés. Je travaille avec l'industrie. Nous revenons sur le travail qui a été fait au cours des dernières années pour déterminer ce qui s'est passé. Je peux vous dire que c'est une priorité pour moi.

Clifford Small: Que s'est-il passé au sommet de juin avec l'Union européenne? Le commerce des produits du phoque était-il à l'ordre du jour des discussions avec l'Union européenne en juin?

L'hon. Joanne Thompson: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question pour le moment, mais je peux certainement...

Clifford Small: Pourquoi pas?

L'hon. Joanne Thompson: Je n'étais pas présente à cette réunion. Je peux demander...

Clifford Small: Si vous réclamiez des marchés pour les produits du phoque, n'auriez-vous pas insisté pour que ce sujet figure à l'ordre du jour de la rencontre avec les Européens en juin?

L'hon. Joanne Thompson: Je pense que nous devons être très conscients du fait qu'en ce moment, monsieur Small, comme vous le savez, nous sommes très préoccupés par certains de nos marchés d'exportation. Les droits de douane imposés par la Chine et les États-Unis posent d'importants défis à l'industrie des produits de la mer. Nous devons agir avec prudence. Je ne suis certainement pas... Je veux appuyer l'industrie et je continuerai de le faire...

Clifford Small: Certains de nos amis européens nous ont dit que votre patron, le premier ministre Carney, avait retiré les produits du phoque de l'ordre du jour. Le sujet était à l'ordre du jour, et il l'a lui-même retiré.

Pourquoi aurait-il fait cela?

L'hon. Joanne Thompson: Monsieur Small, je ne peux pas parler au nom du premier ministre. Il est parfaitement capable de parler en son propre nom. Je vous dirai que je suis ouverte aux solutions, en autant qu'elles ne viendront pas accentuer nos difficultés en matière d'exportation.

Clifford Small: Pourquoi ne pas avoir tenu votre bout et ne pas avoir tenu tête au premier ministre? Pourquoi n'avez-vous pas défendu votre industrie et pourquoi l'avez-vous laissé retirer le commerce des produits du phoque de cet ordre du jour?

L'hon. Joanne Thompson: Bien que cela fasse un extrait vidéo intéressant que vous pourrez plus tard utiliser à votre avantage, le fait est que je suis ici pour appuyer l'industrie. Je travaille à soutenir l'industrie. Nous sommes confrontés à une guerre commerciale. Nous devons tous être très prudents. Il y a des facteurs de complexité aux tables, et simplifier un problème très complexe ne mène nulle part.

Clifford Small: La conservation est la priorité absolue de la Loi sur les pêches. Compte tenu du grand nombre de poissons et de mollusques qui sont consommés par ces phoques, peut-être jusqu'à 50 fois ce que les pêcheurs récoltent, l'approche écosystémique que préconise la Loi sur les pêches ne fonctionne pas.

L'hon. Joanne Thompson: Je tiens également à souligner que je suis très au courant des chiffres concernant le capelan. C'est aussi une contrainte pour le stock. Nous devons examiner l'ensemble des écosystèmes. Cela nous guide certainement pour l'avenir, et je tiens à rassurer la population que c'est une priorité pour nous.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Small.

Nous passons maintenant à M. Connors, pour six minutes.

Paul Connors (Avalon, Lib.): Je remercie la ministre et les autres fonctionnaires d'être venus aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir discuter avec vous.

Madame la ministre, j'aimerais commencer par parler du quota de morue du Nord dont vous avez parlé. Beaucoup de résidents et d'électeurs de ma région s'interrogent au sujet de la pêche récréative de subsistance et se demandent en quoi l'augmentation des quotas de morue aura une incidence sur leur capacité de pêcher de la morue.

Récemment, le ministère a publié un sondage pour consulter les résidents et les électeurs afin de déterminer quelle est la meilleure façon de procéder. Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous avez choisi un sondage en ligne plutôt qu'en personne?

● (0830)

L'hon. Joanne Thompson: J'ai choisi le sondage en ligne parce que je m'intéresse sincèrement aux commentaires des gens qui, je le sais, aiment la pêche de subsistance et savent à quel point elle est importante sur le plan culturel pour notre province. Le sondage vise à creuser un peu plus et à obtenir le plus d'information possible, encore une fois, des citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador qui considèrent la pêche de subsistance comme une partie importante de leur vie.

Je vous dirai — et je suis très heureuse de l'affirmer — que le sondage n'est ouvert que depuis deux semaines et que plus de 7 000 personnes y ont déjà participé, alors je sais que nous en tirerons de précieux renseignements qui orienteront certainement les décisions à l'avenir. C'est l'intention visée.

Pour les gens qui trouvent le sondage difficile à remplir, quel qu'un d'autre pourrait les aider à fournir l'information, ou je les encourage à m'écrire ou à m'envoyer un courriel pour obtenir de l'aide. À mesure que nous avancerons, je trouverai une occasion plus générale de communiquer directement avec eux.

Le problème avec les réunions individuelles, c'est que, comme vous le savez, nous sommes ici à Ottawa, et ce, depuis plusieurs semaines. C'est très difficile pour moi d'être physiquement partout dans la province, y compris au Labrador. Si je veux rejoindre le nombre maximal de citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador, le sondage constitue le meilleur outil.

Quiconque a répondu au sondage sait qu'il est très approfondi, car il permet d'obtenir l'information qui va m'aider à prendre des décisions.

Paul Connors: Les données recueillies dans le cadre de ce sondage serviront à prendre une décision sur...

L'hon. Joanne Thompson: Absolument. Il s'agit d'une tentative sincère de comprendre les préoccupations des gens et ce qu'ils aimeraient voir se produire, et les données recueillies serviront d'assise à ce que nous ferons à l'avenir.

Je serai heureuse de vous communiquer les résultats du sondage une fois qu'il sera terminé et que nous les aurons compilés. Il s'agit d'un processus qui se fonde en grande partie sur ce qui nous est cher: la pêche de subsistance.

Paul Connors: Ma prochaine question concerne le transfert de la Garde côtière à la Défense nationale et l'incidence de cette décision sur votre budget cette année. Y aura-t-il des répercussions sur la recherche, les activités scientifiques et les données que nous recueillons par l'entremise de la Garde côtière?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais céder la parole à ma collègue, la sous-ministre intérimaire, dans un instant, mais je tiens à rassurer les gens en leur disant que le travail quotidien des gens de la Garde côtière se poursuit. Je reste en contact avec eux. C'est un élément central du soutien à l'industrie.

Le transfert au ministère de la Défense nationale, le MDN, visait expressément à tirer parti du fait que la Garde côtière est présente dans toutes nos voies navigables. Comme nous mettons actuellement l'accent sur la défense, nous voulons bien sûr appuyer la capacité de surveillance et de communication sécurisée, mais le travail de la Garde côtière demeure inchangé.

Madame la sous-ministre, avez-vous quelque chose à ajouter?

Kaili Levesque (sous-ministre intérimaire, ministère des Pêches et des Océans): Nous collaborons depuis 30 ans avec les gens de la Garde côtière canadienne, depuis bien avant son transfert initial au ministère des Pêches et des Océans, le MPO, et il est assuré que ces ententes en matière de relations de travail et d'étroite collaboration sur le déglacage, que ce soit dans les ports pour petits bateaux ou pour l'examen des activités scientifiques, vont se poursuivre. Nous continuons à travailler avec eux jour après jour dans le cadre de diverses activités, de réunions interministérielles et d'une intégration approfondie, tant à Ottawa que dans les régions où leur présence est la plus fortement intégrée.

Paul Connors: Dans le budget de 2025, on dit que pour atteindre l'objectif d'économies de 15 % sur trois ans, « [Pêches et Océans] utilisera l'intelligence artificielle et d'autres outils numériques pour moderniser le système de gestion des pêches du Canada. » Cette année, nous avons mis en place des livres de bord électroniques. Certains pêcheurs étaient préoccupés par la nouvelle technologie. Quel type d'intelligence artificielle et d'outils numériques envisageons-nous de mettre en place, et quelle incidence auront-ils sur les pêches?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais commencer, puis je céderai la parole à la sous-ministre intérimaire.

Une partie du processus consiste à moderniser certaines étapes les plus laborieuses. Nous vivons à l'ère numérique, alors bien sûr, nous voulons conserver les avantages de cette technologie afin d'être en mesure d'agir de façon beaucoup plus ciblée et en temps opportun.

En ce qui concerne les livres de bord électroniques, qui sont extrêmement importants pour nous, à mon avis, surtout au moment où nous nous dirigeons vers un élargissement des marchés, je tiens à remercier les pêcheurs qui ont participé. Je tiens à remercier les pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador, l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador, la FFAW et les syndicats du Canada atlantique en particulier. Le changement est difficile, mais les gens ont vraiment redoublé d'efforts. L'information que nous obtenons des livres de bord est extrêmement utile. À mesure que nous progressons, ces

renseignements éclairent la prise de décisions. Je remercie sincèrement les gens de leur participation.

La sous-ministre déléguée a peut-être quelque chose à ajouter?

● (0835)

Le président: J'ai bien peur de devoir intervenir.

Je suis également très intéressé par cette réponse, alors veuillez la soumettre par écrit au Comité, si vous le pouvez. De cette façon, nous pourrions la consigner au compte rendu.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour six minutes.

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lestiguj, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue tous mes collègues.

Bonjour, madame la ministre. Je suis content de vous voir aujourd'hui. M'entendez-vous bien?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Oui.

[Français]

Alexis Deschênes: D'accord.

Dans votre allocution d'ouverture, vous avez dit que votre plus grande priorité était de vous assurer que les pêcheries peuvent continuer. Je partage cette priorité avec vous.

Au cours des dernières semaines, au Comité, nous avons reçu une cascade de témoignages qui convergent vers une même réalité. Ces témoignages viennent autant de la Colombie-Britannique que des Maritimes, ou même de la Côte-Nord, comme c'était le cas avant-hier. Il semble qu'il y ait de la pêche illégale et que les agents des pêches n'aient pas tous les moyens d'intervenir. On pourrait discuter de moyens matériels. Cela dit, mardi, un témoin nous a rapporté que les agents des pêches avaient reçu une directive leur disant de ne pas intervenir lorsqu'ils se retrouvent devant de la pêche illégale et que des Autochtones sont impliqués.

Lorsque nous parlons avec des membres des Premières Nations qui sont des parties prenantes de la pêche, ils nous disent qu'ils n'autorisent pas la pêche illégale. Les membres des conseils de bande avec qui j'ai eu la chance de discuter ne veulent pas qu'il y ait des abus. Ils veulent préserver la ressource, comme vous et moi.

Maintenant, il semble que des alliances se forment parfois entre des membres des Premières Nations délinquants et, possiblement, des membres du crime organisé. Ce qui est effarant pour moi, c'est que des agents des pêches rapportent qu'ils ont reçu la directive de ne pas s'en mêler.

Aujourd'hui, madame Thompson, pouvez-vous vous engager à envoyer une directive aux agents des pêches et à leurs superviseurs disant qu'ils doivent intervenir et lutter contre la pêche illégale, même si ça implique des pêcheurs qui viennent des Premières Nations?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vais être très claire encore une fois: la pêche non autorisée est inacceptable, un point c'est tout. J'ai dit très clairement depuis que je suis entrée en fonction dans un poste que j'ai le privilège d'occuper, qu'il s'agit d'une norme que nous cherchons à atteindre. De toute évidence, nous avons mis en place des mesures de soutien pour aller dans cette direction. Cela prend du temps.

Je tiens à remercier les agents des pêches. Je voyage d'un bout à l'autre du pays. Je rencontre des agents des pêches dans toutes les régions, et je les remercie de leur travail.

Je vais céder la parole à mon collègue, M. Lambertucci.

J'aimerais me tourner vers vous, parce que je pense qu'il est vraiment important de clarifier certaines informations erronées. Je tiens à vous remercier pour le travail que vous avez accompli au cours des derniers mois. Je pense que le travail sur le terrain est très clair. Je vous cède la parole...

[Français]

Alexis Deschênes: Madame la ministre, je suis désolé, mais M. Lambertucci sera ici plus longtemps que vous, et je veux profiter de votre présence parce que je pense que vous avez un rôle à jouer là-dedans. Des agents des pêches nous disent qu'ils ont reçu la directive de ne pas intervenir dans certains cas. Si vous lanciez aujourd'hui le message aux agents des pêches que personne n'est au-dessus de la loi et qu'il faut protéger la ressource, vous pourriez changer les choses.

Êtes-vous prête à faire cette annonce aujourd'hui pour les agents des pêches qui nous écoutent, c'est-à-dire que tout le monde doit respecter la loi et qu'il faut sévir contre la pêche illégale, peu importe l'endroit où elle se produit?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je ne dirige pas le travail sur l'eau avec les agents des pêches. Ce n'est pas à moi de le faire. J'ai établi une orientation que nous devons suivre et je m'efforce de m'assurer, à partir du niveau ministériel, que les mesures de soutien sont en place. Nous avons acheté un nouveau navire en Nouvelle-Écosse. Nous avons augmenté le nombre d'agents.

Le rôle de M. Lambertucci dans le travail de soutien continu est certainement une indication que nous devons appuyer le travail des agents des pêches. C'est ma priorité et cela le demeurera. Pour ce qui est du travail quotidien, à savoir si un agent peut travailler ou non en toute sécurité, je m'en remets aux experts sur le terrain.

● (0840)

[Français]

Alexis Deschênes: Nous comprenons tout à fait ça, madame la ministre, mais, ce que nous entendons ici, c'est qu'une directive a été donnée aux agents par leurs directeurs. Elle vient peut-être des procureurs, qui disent qu'il faut faire attention quand ça implique certains membres de la société. Cependant, vous avez le pouvoir, vous, d'envoyer un message aux agents des pêches et à leurs directeurs disant qu'ils doivent sévir contre la pêche illégale, peu importe les personnes qui sont impliquées. Vous pouvez le faire sans vous mêler des enquêtes qui sont menées au jour le jour.

Êtes-vous prête à annoncer aux agents des pêches et aux gens qui travaillent dans la conservation qu'ils doivent intervenir en cas de pêche illégale, peu importe de qui il s'agit?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: J'ai été très claire. La pêche non autorisée est inacceptable, un point c'est tout. C'est la directive. Je laisse le travail sur le terrain aux experts. Je ne vais pas m'asseoir ici et dire à quelqu'un qui se trouve dans une situation difficile ce qu'il doit faire. Ce n'est pas sécuritaire et ce n'est pas approprié, mais j'ai envoyé une directive claire.

[Français]

Alexis Deschênes: Mardi, un ancien agent des pêches et un pêcheur venus témoigner à notre comité nous ont dit qu'ils avaient observé des pêcheurs non autorisés. Ils ont contacté le conseil de bande pour vérifier si celui-ci avait autorisé ces pêcheurs à faire de la pêche alimentaire, et il leur a dit que ce n'était pas le cas. Ils ont donc appelé des agents des pêches pour leur dire que des gens venaient pêcher sans autorisation avec des bateaux, ce qui signifiait que ce n'était pas juste une pêche de subsistance, mais bien une pêche assez importante. Or, les agents des pêches ne sont pas intervenus.

Tolérez-vous cette situation?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vais répéter la même chose. La pêche non autorisée est inacceptable, un point c'est tout. Je ne suis pas en contact étroit avec les agents des pêches et je n'ai pas l'intention de l'être. Ce n'est pas approprié. Je dois garder une certaine distance. Je fais confiance aux équipes sur le terrain. Elles savent ce qu'il faut faire, et je tiens certainement à ce que les discussions soient approfondies. Lorsque l'occasion se présentera, je vous recommande de vous adresser directement à M. Lambertucci. Il est en mesure de parler de ce qui se passe sur l'eau.

[Français]

Alexis Deschênes: Est-ce que ça vous choquerait...

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

Cela conclut le premier tour.

[Traduction]

Nous passons à la deuxième série de questions. Monsieur Arnold, vous avez cinq minutes.

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre et mesdames et messieurs les fonctionnaires, d'être venus nous parler du budget des dépenses.

J'ai remarqué dans votre déclaration préliminaire — et on le remarquera probablement sur la côte Ouest —, qu'il n'y avait pratiquement aucune mention des pêches sur la côte Ouest.

Madame la ministre, le budget de 2025 indique que le MPO réduit les activités de recherche et de surveillance, mais vous avez commencé à annuler les activités d'évaluation des stocks de saumon du Pacifique bien avant l'annonce du budget de 2025. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le saumon sauvage du Pacifique, car on ne peut gérer ce qu'on ne mesure pas. Pourquoi avez-vous choisi de réduire l'évaluation des stocks de saumon du Pacifique?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais demander à la sous-ministre intermédiaire de répondre à cette question, mais je peux vous dire que l'évaluation des stocks de saumon de la Colombie-Britannique est extrêmement importante.

Pourriez-vous préciser qu'il s'agit probablement de renseignements erronés?

Kaili Levesque: On ne saurait sous-estimer l'importance emblématique du saumon du Pacifique. C'est la raison d'être de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique. Diverses méthodes sont en place, y compris des méthodes scientifiques, ainsi que la restauration de l'habitat sur le terrain et les évaluations des stocks pour la modélisation et les montaisons en saison en temps réel afin de déterminer les flux.

Mel Arnold: Le budget a réduit les évaluations des stocks.

Madame la ministre, si vous devez réduire les dépenses frivoles du MPO, qu'il en soit ainsi, mais l'évaluation des stocks de saumon du Pacifique est essentielle. Hier, 35 signataires de partout en Colombie-Britannique vous ont envoyé une lettre pour vous exhorter à revitaliser l'évaluation des stocks de saumon sauvage du Pacifique, une activité essentielle pour la santé de ces stocks et la prospérité des pêches et des collectivités qui en dépendent.

Allez-vous écouter la voix des universitaires, des défenseurs de l'environnement et des utilisateurs des ressources ainsi que celle des citoyens de la Colombie-Britannique et accorder la priorité à l'évaluation des stocks de saumon du Pacifique?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous assurer que les données scientifiques sont extrêmement importantes d'un océan à l'autre. C'est en fait le gouvernement Harper qui a sabré dans la recherche scientifique. Nous ne sabrons pas dans la recherche scientifique.

Madame la sous-ministre, pourriez-vous...

Mel Arnold: Non, nous parlons d'évaluations de stocks dont vous réduisez le budget. Si vous n'écoutez pas ces gens, qui représentent un grand groupe d'organismes, qui allez-vous écouter?

• (0845)

Kaili Levesque: Merci, madame la ministre.

Je n'ai pas vu la lettre en question au sujet des points précis soulevés, mais nous maintenons l'évaluation des stocks de saumon du Pacifique dans la région du Pacifique.

Mel Arnold: Le 3 juillet, je vous ai écrit pour vous faire part de mes préoccupations au sujet du fait que l'incapacité du MPO à finaliser les contrats d'évaluation des stocks a entraîné l'annulation de précieuses évaluations des stocks de saumon rouge sur le fleuve Fraser.

Le 8 octobre, trois mois plus tard, vous avez répondu ceci: « Les projets... d'évaluation des stocks de saumon du Pacifique ont été réattribués en raison de la mise en œuvre de méthodes d'évaluation des stocks plus rentables. » Cependant, le lendemain, votre sous-ministre a dit au Comité que le MPO n'avait pas signé les contrats d'évaluation des stocks à temps. Elle a dit:

Cela avait à voir avec les processus d'embauche, mais nous avons réglé le problème.

Madame la ministre, quelle est la véritable raison pour laquelle les évaluations des stocks de saumon en Colombie-Britannique ont été annulées cette année?

L'hon. Joanne Thompson: Il vient d'être confirmé qu'ils n'ont pas été annulés. Il n'y a pas eu de réduction des évaluations des stocks.

Mel Arnold: Des évaluations des stocks n'ont pas été faites. C'est ce que nous ont dit les gens qui étaient censés les faire. Les contrats n'ont pas été signés à temps.

L'hon. Joanne Thompson: À la sous-ministre intérimaire...

Mel Arnold: Non. C'est vous qui devez répondre aux questions, madame la ministre. Merci.

Nous parlons des limites de 2025 pour le saumon rouge. Après 40 ans de service dévoué à la gestion des pêches du saumon du Pacifique, Mike Griswold a démissionné du conseil du fleuve Fraser de la Commission du saumon du Pacifique en août parce qu'il ne pouvait « plus appuyer la mauvaise gestion [du] saumon rouge du fleuve Fraser par le gouvernement canadien ». Griswold a déclaré qu'il croyait « que le contrôle décisionnel du conseil [est en train d'être accaparé] par un groupe moins représentatif et mal équipé [et] que le contrôle directionnel de ce groupe a amené directement le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, à négliger l'un de ses principaux mandats, soit contrôler et gérer les échappées de géniteurs du saumon rouge. »

Madame la ministre, vous avez dit que vous étiez responsable de la gestion des ressources halieutiques du Canada. Pourquoi la gestion du saumon du Pacifique est-elle si déficiente que des experts chevronnés de confiance démissionnent en guise de protestation?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous assurer que nous nous fions aux données scientifiques, aux connaissances des pêcheurs et au travail qui se fait dans toutes les régions de la Colombie-Britannique pour éclairer nos décisions. C'est une priorité et cela le demeurera.

Si vous voulez entendre la sous-ministre intérimaire, je serais heureuse de l'entendre à ce sujet. Je ne peux pas parler de ce cas précis et je ne le ferai pas, mais je peux vous dire que nous sommes déterminés à prendre des décisions fondées sur les données scientifiques.

Mel Arnold: Vous êtes la ministre. Vous devriez pouvoir en parler.

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre. Nous avons dépassé le temps alloué, mais si vous avez d'autres renseignements à fournir à ce sujet, ils pourraient être soumis par écrit, et nous vous en saurions gré.

Nous passons maintenant à M. Morrissey, pour cinq minutes.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président. Bienvenue, madame la ministre.

Madame la ministre, vous avez entendu un certain nombre de questions au Comité. Vous avez posé une question très importante au député de l'opposition officielle, un député conservateur, sur la question de l'abattage sélectif des phoques. Il n'a pas répondu à cette question. Il est important que les pêcheurs comprennent qu'il s'oppose à l'abattage sélectif des phoques à cause des conséquences désastreuses que cela aurait sur le marché en Europe et aux États-Unis, malgré l'effet dévastateur de cette opposition pour la pêche sur la côte Est. Nous devons aborder la question de façon pragmatique et pratique.

Tout le monde sait que les phoques sont en trop grand nombre et qu'il faut mettre des mesures en place. Il est facile de discourir sur le quai, mais il est important de composer avec la réalité des subtilités des pêches.

Madame la ministre, je respecte votre décision de gérer la situation efficacement et de protéger nos principaux marchés en Europe et aux États-Unis à cet égard.

L'autre point auquel j'aimerais que vous répondiez, c'est qu'on nous a posé beaucoup de questions sur la nécessité d'exiger de plus en plus du ministère dans une foule de domaines, comme la protection, l'infrastructure et la recherche. Cependant, l'opposition conservatrice a voté contre tous les postes du budget clé. Elle a voté contre les ports pour petits bateaux. Contre la protection et contre la recherche scientifique. L'opposition conservatrice a voté contre tous les postes du budget du ministère des Pêches et des Océans. Il est important que les pêcheurs comprennent qui est derrière eux et qui se tient à leurs côtés.

Pourriez-vous nous donner une brève opinion à ce sujet?

• (0850)

L'hon. Joanne Thompson: Je vous remercie de votre commentaire et de votre question.

Je dirai que mon rôle consiste à assurer une pêche durable pour les générations futures, et je prends ce rôle très au sérieux. Pour y arriver, nous devons établir un équilibre entre les données scientifiques, la conservation et la durabilité, et nous devons bien comprendre l'importance de la pêche pour les collectivités côtières, rurales et autochtones.

C'est dans ce contexte d'équilibre que nous irons de l'avant. Je ne compromettrai en aucune façon la recherche scientifique et je ne réduirai jamais au silence les pêcheurs, c'est-à-dire les gens qui sont sur l'eau et qui savent ce qu'ils voient chaque jour. Cette information et ces connaissances importantes doivent être intégrées à la prise de décisions.

Robert Morrissey: Merci, madame la ministre.

Parmi les réalisations de notre gouvernement dont je suis le plus fier, en tant que parlementaire, je compte les investissements qu'il a faits dans le ministère dont vous êtes maintenant responsable, surtout à l'égard de la protection.

Pourriez-vous donner au Comité un aperçu de la situation actuelle, du chemin parcouru ces dernières années et des raisons pour lesquelles, par le passé, l'application de la loi a été limitée dans les collectivités côtières en ce qui concerne la pêche?

Bien honnêtement, nous avons un ministère qui avait été presque entièrement vidé de sa substance en ce qui concerne la protection.

L'hon. Joanne Thompson: Je crois à une approche mesurée, mais en même temps, on ne peut pas avoir peur de prendre des décisions. Il y a des piliers fondamentaux qui doivent demeurer en place. L'activité scientifique en est un. Pour mobiliser les intervenants et ceux qui sont le plus près de ce secteur, nous devons poursuivre le dialogue. Il n'est pas nécessaire que nous soyons d'accord les uns avec les autres, mais nous devons poursuivre la discussion.

Il faut aussi comprendre que pour préserver cet important secteur pour les générations futures, il faut s'assurer de respecter la pêche autorisée. En dehors de ces limites, la pêche ne sera pas tolérée et il y aura des conséquences.

Robert Morrissey: Parlez-nous des mesures prises par le secteur de la protection au ministère, du personnel que nous avons maintenant et des gens qui sont sur le terrain. Si vous voulez demander à

l'un de vos fonctionnaires de nous donner des chiffres précis, vous pouvez le faire.

L'hon. Joanne Thompson: Je cède la parole à M. Lambertucci. Je tiens vraiment à le remercier du travail qu'il a accompli au cours des derniers mois. Nous voyons ces résultats en temps réel, et je tiens à remercier les agents. Je sais que ce n'est pas toujours facile pour eux.

Je me tourne vers vous, monsieur Lambertucci.

Peter Lambertucci (chef national de l'application de la loi, ministère des Pêches et des Océans): Les investissements dans la capacité sont continus et constants. Cela commence par l'augmentation des effectifs sur le terrain pour amplifier notre impact à ce niveau. Cela passe soit par la façon dont nous ajustons nos priorités de base, soit par l'augmentation des ressources consacrées à ces priorités.

Il y a aussi en cours un plan d'investissement dans les données, parce que la façon dont nous exploitons ces capacités fondamentales repose sur les données. Il s'agit notamment de développer notre programme pilote sur les caméras portatives et les drones, ainsi que des initiatives en matière d'affectation stratégique globale pour déterminer où nous mettons l'accent sur ces capacités pour répondre aux besoins les plus pressants.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Morrissey.

[Français]

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, j'aimerais vous parler du Fonds des pêches du Québec.

Le 22 novembre, nous avons rassemblé, très facilement d'ailleurs, un front commun en Gaspésie à ce sujet. Le chef du Bloc québécois était avec nous. Il y avait notamment un industriel de la pêche, trois associations de pêcheurs, ainsi que des membres des Premières Nations qui sont dans les pêches. J'ai eu la chance de discuter avec ces derniers, qui plaident aussi pour que le Fonds des pêches du Québec soit renouvelé. Son non-renouvellement est l'une des grandes déceptions du dernier budget.

Ce que nous entendons lorsque nous parlons avec les gens de l'importance du Fonds des pêches, c'est qu'ils ont de nombreux projets qui vont, dans tous les cas, améliorer la productivité de nos pêches. Ils se lancent dans l'innovation et dans des partenariats scientifiques.

Lorsque nous nous en étions parlé la dernière fois, madame la ministre, vous m'aviez invité à écrire au ministre des Finances pour essayer de le convaincre. C'est ce que j'ai fait. Nous avons malheureusement constaté que, dans le budget, il n'y avait pas d'argent débloqué pour le Fonds des pêches.

De votre côté, avez-vous fait des démarches auprès du ministre des Finances pour que le Fonds des pêches soit renouvelé?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Le Fonds est toujours en cours jusqu'en 2026, mais je tiens à signaler en tout respect que vous avez voté contre les nombreuses mesures de soutien prévues dans le budget pour votre région, soit la piste d'atterrissage, le chantier naval et 22 ports pour petits bateaux...

• (0855)

[Français]

Alexis Deschênes: Je suis sûr que vous aviez peut-être le goût de voter contre le budget, vous aussi, puisqu'il n'y avait rien là-dedans pour le Fonds des pêches.

Est-ce que vous y croyez, au Fonds des pêches?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Le Fonds des pêches est toujours en vigueur jusqu'en 2026, mais je dirais aussi que les mesures de soutien aux ports pour petits bateaux sont très importantes. Il y a du financement pour le pavillon des requins dont vous m'avez parlé.

Je suis ici pour travailler avec tous les députés de la Chambre et je ne vais pas politiser mon travail. Les mesures de soutien à l'industrie sont extrêmement importantes, et je continue de les défendre. Le moment venu, il est important que nous présentions un budget qui prévoit ces mesures de soutien.

[Français]

Alexis Deschênes: La somme de 1 million de dollars pour le Fonds des pêches du Québec qu'on voit dans les crédits, c'est ce qu'il reste du financement qui a déjà été consacré et qui doit prendre fin en mars 2026. Après ça, c'est le néant.

Alors, qu'est-ce qui nous attend? Quelles démarches entreprenez-vous pour convaincre le ministre des Finances de renflouer le Fonds des pêches du Québec?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je continue de préconiser et je défendrai toujours le soutien à l'industrie. Je pense que nous avons en fait une occasion de discuter de ce qui a fonctionné incroyablement bien avec le Fonds des pêches, peu importe l'étiquette utilisée au pays, c'est-à-dire ce qui a bien fonctionné, ce que nous avons accompli et les objectifs autres et émergents que nous devons examiner. Nos priorités sont différentes de ce qu'elles étaient il y a deux ou trois ans. Je pense que nous avons une véritable occasion d'évaluer la situation.

J'ai eu des discussions actives avec mes homologues des provinces et des territoires. Je discute avec les pêcheurs de l'industrie, parce que je pense que c'est une occasion pour nous d'examiner ce dont nous avons besoin à l'avenir. Par conséquent, je ne vois pas cela comme une perte, mais plutôt comme une occasion pour nous de faire une pause et de vraiment procéder à une évaluation.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Gunn, pour cinq minutes.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, la semaine dernière, des fonctionnaires de votre ministère ont admis au Comité que dans le cadre du plan ou de la croisade de votre gouvernement visant à atteindre les objectifs de 30 % d'ici 2030 de l'ONU visant à fermer 30 % des eaux côtières du Canada à diverses activités économiques, des travaux sont en cours et se poursuivent sans qu'il y ait eu la moindre analyse socioéconomique d'effectuée, et avant toute étude sur le nombre d'emplois qui seront perdus, le nombre de pêcheurs qui seront à l'arrêt et

les répercussions de ces mesures sur les collectivités côtières du pays. Est-ce bien exact?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux vous dire que des consultations sont toujours en cours. C'est un processus, et je vous invite, vous et les pêcheurs de votre région, à y participer. Il est important que nous tenions des consultations. Des décisions n'ont pas été prises, mais nous devons continuer de dialoguer.

Aaron Gunn: D'accord, alors non, parce que les fermetures sont déjà... Cela dure depuis des années. Estimez-vous que le gouvernement et le ministère des Pêches et des Océans, le MPO, ont fait du bon travail jusqu'à maintenant pour ce qui est d'écouter les pêcheurs et de les accommoder?

L'hon. Joanne Thompson: Je peux parler du MPO, mon ministère, et je peux parler du travail que je fais activement au MPO, et nous consultons la population. Le travail relatif aux zones protégées touche d'autres ministères. C'est un processus. Le processus vise à favoriser la participation, et je l'appuie entièrement. J'ai été très claire à cette table et à toutes les réunions auxquelles j'ai assisté depuis que je suis ici. Nous devons dialoguer et chercher à nous comprendre les uns les autres, et nous devons rester à ces tables.

Aaron Gunn: Il a été question de cet engagement de 30 % d'ici 2030 dans le discours du Trône, je crois. C'est donc clairement une priorité clé de votre gouvernement. Je ne pense pas que vous le niez.

Est-il vrai que vous allez de l'avant avec ce plan de 30 % d'ici 2030 visant à fermer 30 % des eaux côtières du Canada à diverses activités économiques, et que vous n'avez aucune idée du nombre d'emplois qui échapperont ainsi aux pêcheurs des collectivités côtières et de l'activité économique qui échappera à notre pays alors que nous sommes manifestement dans une conjoncture économique très difficile?

L'hon. Joanne Thompson: La conservation et la durabilité sont essentielles pour nous tous. Cela fait partie de notre capacité à assurer un secteur viable pour l'avenir.

Aaron Gunn: Il est juste de dire, madame la ministre, que vous mettez en œuvre ce plan de 30 % d'ici 2030 sans tenir compte des conséquences économiques et du nombre d'emplois qui seront perdus. Est-ce exact?

L'hon. Joanne Thompson: Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que nous pouvions faire plusieurs choses à la fois, et je crois beaucoup en notre capacité.

Aaron Gunn: Vous êtes prête à revenir sur votre engagement de 30 % d'ici 2030 si les conséquences économiques sont trop graves. Est-ce juste? Il faut que ce soit l'un ou l'autre, comme vous le savez.

L'hon. Joanne Thompson: Je ne crois pas qu'il faille choisir l'un ou l'autre. Je pense que nous pouvons trouver un équilibre, et je crois qu'il y a énormément de désinformation liée à la protection des zones marines, qui ne vise pas à y empêcher la pêche. Poursuivons le dialogue. C'est ainsi que nous trouverons la voie à suivre.

• (0900)

Aaron Gunn: Il y a beaucoup d'ambiguïté en ce moment, mais c'est cette ambiguïté et cette incertitude qui nuisent manifestement beaucoup aux pêcheurs et à leurs familles, alors j'espère que vous allez essayer de pousser le ministère à clarifier les choses le plus rapidement possible.

Je voulais aussi vous demander ceci: depuis un certain temps, votre gouvernement affirme, en contradiction avec vos propres données scientifiques, je tiens à le préciser, que vous alliez mettre fin à l'élevage de saumons à enclos ouverts en Colombie-Britannique au moyen d'une quelconque transition. Ce plan devait être présenté il y a plusieurs mois, mais il ne l'a jamais été, et maintenant, les députés libéraux, y compris ceux qui siègent ici, se contredisent publiquement quant à votre intention de mettre fin à l'élevage du saumon à enclos ouverts en Colombie-Britannique.

Comme vous pouvez certainement l'imaginer, des milliers de Britanno-Colombiens, surtout dans ma circonscription, dépendent de cette industrie pour payer leur hypothèque et nourrir leur famille. Sans vouloir faire de politique, j'aimerais simplement savoir ce que votre gouvernement compte faire. Avez-vous un plan? Que voulez-vous que je dise à ces citoyens qui travaillent dans cette industrie au sujet de leur avenir?

L'hon. Joanne Thompson: Je n'ai pas de mise à jour pour l'instant, mais je m'occupe activement de ce dossier et je discute activement avec le secteur en Colombie-Britannique. Je comprends le besoin de clarté et je vous tiendrai informés en temps voulu.

Aaron Gunn: Avez-vous une date butoir?

L'hon. Joanne Thompson: Je comprends que les délais sont critiques, et je vous tiendrai au courant lorsque j'aurai pris une décision.

Aaron Gunn: N'y a-t-il toujours pas de date butoir?

Je vais rencontrer plus tard dans la journée un chef des Premières Nations dont toute la communauté dépend entièrement de cette industrie à Port Hardy, et la situation est très confuse.

Le gouvernement prévoit-il toujours de mener deux politiques distinctes pour les deux côtes? Si oui, est-ce qu'une caractéristique particulière des eaux du Pacifique justifie d'interdire l'aquaculture sur la côte du Pacifique, mais pas dans l'Atlantique?

L'hon. Joanne Thompson: Je vous dirai que je me suis rendue à Port Hardy cet été et que j'ai rencontré des groupes autochtones. Je suis très sensible aux défis qui se posent et à la nécessité de clarifier la situation. Je ne suis pas en mesure de le faire pour l'instant, mais j'y travaille activement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn.

Nous passons maintenant à M. d'Entremont, pour cinq minutes.

Chris d'Entremont (Acadie—Annapolis, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous, madame la ministre, et merci aux membres de votre personnel d'être parmi nous.

J'aimerais revenir sur ce que MM. Deschênes et Morrissey ont dit au sujet des règles et de la nécessité d'établir une véritable orientation dans les règles que nous sommes censés suivre et dans la série de saisons que nous établissons.

Madame la ministre, avec un peu d'aide, pourriez-vous nous parler de votre position en matière d'application de la loi, surtout en ce qui concerne les zones de pêche au homard 33 et 34 à l'heure actuelle, pendant toute la saison — pas seulement la saison commerciale, mais aussi la saison estivale que nous avons connue au cours des derniers mois?

L'hon. Joanne Thompson: Je vais céder la parole à quelqu'un qui vous donnera plus de détails, car je me tiens évidemment loin de ce qui se passe sur l'eau, mais je dirai qu'il faut clarifier la situa-

tion en ce qui concerne la pêche non autorisée, qui est inacceptable. Nous devons partir de là et déterminer les mesures à prendre.

C'est aussi souvent une question d'éducation, mais je vais demander à M. Lambertucci de vous en parler.

Les pêcheurs ont le droit de se sentir en sécurité lorsqu'ils sont en mer, et je prends certainement la responsabilité de donner la directive dont nous avons besoin pour assurer cette sécurité.

Monsieur, si vous le voulez bien, veuillez nous donner plus de détails sur la situation dans la région.

Peter Lambertucci: Merci, madame la ministre.

L'application saisonnière est la même d'une saison à l'autre, là où la pêche est interdite. Nous adoptons une approche très progressiste à cet égard lorsque nous appliquons la loi. Nous faisons souvent de l'éducation tout au long du continuum d'application de la loi, mais si la pêche est interdite, nous passons à l'application de la loi.

Nous avons le droit de protéger les pêches fondées sur les droits, et nous le faisons. Ils doivent avoir une saison de pêche ordonnée et sûre, comme tous les pêcheurs commerciaux. C'est le fondement même de notre approche. Lorsque nous adoptons l'approche du continuum d'application de la loi, celle-ci est fondée sur des données probantes et sur la réalité du terrain, et nous agissons en fonction de cette information dans le cadre de ces initiatives d'application de la loi. Qu'il s'agisse d'une approche fondée sur les droits ou d'une approche de pêche commerciale, la pêche non autorisée n'est pas autorisée, et nous appliquons cette règle chaque saison, que la pêche soit ouverte ou non.

● (0905)

Chris d'Entremont: La pêche est ouverte dans les zones de pêche au homard 33 et 34. Je ne sais pas quel temps il fait aujourd'hui, mais la pêche a commencé la semaine dernière. J'ai déjà entendu parler de difficultés dans ce secteur. Les prises sont faibles, mais le plus grand défi à l'heure actuelle est le prix. Plusieurs facteurs ont une incidence sur ce secteur. Les faibles prises en sont un, mais les droits de douane chinois ont vraiment un effet négatif. Ils se situent à environ 8 \$ la livre.

Je me demande simplement, d'après les données globales sur les prises, comment se porte la pêche et comment le ministère va réagir pour comprendre la situation dans son ensemble. Quelle est la situation réelle du homard dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, et quel est son avenir?

L'hon. Joanne Thompson: C'est une excellente question.

En ce qui concerne les droits de douane, je peux certainement dire que nous continuons à travailler avec les autorités chinoises pour essayer de trouver une solution, car ces droits de douane créent un réel défi pour les pêcheurs de tout le pays. Nous savons que le marché américain est également très difficile. C'est un dossier sur lequel nous continuons à travailler.

Nous devons tenir compte du changement climatique et de la température de l'eau, ainsi que de leur impact sur les homards. Nous devons nous laisser guider par la science. Nous ne pouvons à aucun moment ignorer ce que nous apprend la science et ce que nous disent les pêcheurs. Ils sont sur l'eau et savent à quoi ressemble une journée de pêche. Cela montre bien la nécessité d'adopter des approches mesurées. Il s'agit d'une industrie importante. C'est un gagne-pain et, à ce titre, nous devons trouver un équilibre entre cette réalité pour les pêcheurs et leurs familles et la durabilité.

Je ne sais pas si la sous-ministre intérimaire souhaite ajouter quelque chose, mais je peux certainement rassurer les députés en leur disant que, dans toutes les conversations, j'insisterai toujours sur la nécessité de tenir compte des réalités économiques... et de les intégrer dans les principes qui guideront les changements que nous apporterons.

Chris d'Entremont: Il nous reste cinq secondes. Une réponse écrite serait peut-être préférable.

Kaili Levesque: Je me ferai un plaisir de vous fournir des statistiques sur la valeur du secteur du homard, le travail que nous faisons au plus haut niveau, les prises elles-mêmes et les augmentations que nous avons constatées. Nous surveillons également de près la santé de l'ensemble des stocks, monsieur.

Le président: Merci. Cela met fin à notre deuxième tour.

Nous allons faire un troisième tour abrégé. Nous accorderons trois minutes et demie aux conservateurs et aux libéraux, puis deux minutes au Bloc.

Monsieur Dawson, vous avez la parole pour trois minutes et demie.

Mike Dawson (Miramichi—Grand Lake, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, y a-t-il une liste prioritaire des ports pour petits bateaux qui ont le plus besoin de réparations? Le gouvernement suit-il cette liste en s'occupant d'abord des ports qui ont le plus besoin de réparations, ou les choix sont-ils politiques?

L'hon. Joanne Thompson: Je souris parce que, encore une fois, vous avez voté contre cette mesure.

Les ports pour petits bateaux sont essentiels à cette industrie. Ils constituent l'épine dorsale de l'industrie et sont très importants pour les collectivités rurales, côtières et autochtones. Je vous dirai que...

Mike Dawson: Très bien. On m'accorde trois minutes et demie. Je n'ai pas besoin d'obstruction, alors je vais aller droit au but.

Y a-t-il une liste, oui ou non?

L'hon. Joanne Thompson: Ce n'est pas un processus politique. Oui, il y a une liste, et elle est établie...

Mike Dawson: Pouvez-vous nous fournir la liste?

L'hon. Joanne Thompson: ... avec la participation des pêcheurs au quai. Je peux vous dire que, dans ma circonscription, les utilisateurs du quai collaborent activement avec les experts et les équipes sur le terrain. Cela se passe vraiment à l'échelle régionale. Je n'interviens que pour la décision finale.

Mike Dawson: Je pose cette question parce que, si nous examinons les dépenses pour 2024-2025, qui s'élevaient à 29 millions de dollars pour l'ensemble du budget, 13 projets ont été annoncés dans des circonscriptions voisines de la mienne, soit Beauséjour et Acadie—Bathurst. Parallèlement, en 2021, neuf projets ont été réalisés pour Beauséjour, aucun pour Miramichi—Grand Lake et aucun pour Acadie—Bathurst. Cela représente 100 % des projets en 2021 et 60 % en 2024 qui se trouvaient dans la circonscription d'un ministre libéral de haut rang.

Est-il raisonnable de dire que ces annonces ont été faites pour des raisons politiques?

L'hon. Joanne Thompson: Les décisions sont prises à l'échelle locale, en fonction d'une série de critères.

Je ne sais pas si la sous-ministre intérimaire aimerait parler du processus.

Mike Dawson: Je ne pose pas la question à la sous-ministre intérimaire. Je vous la pose.

L'hon. Joanne Thompson: Je ne prends pas de décisions politiques.

Mike Dawson: Eh bien, nous avons trouvé ces chiffres dans le budget.

L'hon. Joanne Thompson: Je ne prends pas de décisions politiques.

Mike Dawson: Pouvez-vous me donner une liste?

● (0910)

L'hon. Joanne Thompson: Je ne prends pas de décisions politiques.

Mike Dawson: Pouvez-vous me donner une liste des priorités?

L'hon. Joanne Thompson: Je me ferai un plaisir de vous les transmettre. Nous pouvons fournir le plan opérationnel pour les ports pour petits bateaux et vous expliquer comment tout le processus se déroule. Je me ferai un plaisir de le faire.

Mike Dawson: Dans le budget de cette année, combien d'argent a été affecté à la réparation des ports pour petits bateaux qui ont été dévastés par l'ouragan *Fiona*? Cela aurait dû être fait il y a des années.

L'hon. Joanne Thompson: Je sais qu'il s'agit d'un travail continu. Je le sais pour ma propre province. Je serai heureuse de vous fournir ce chiffre. Nous vous répondrons par écrit.

Mike Dawson: La ministre peut-elle faire le point sur la création du Fonds des pêches de l'Arctique et des fonds des pêcheries de l'Atlantique et du Québec, étant donné que votre parti a promis « d'aider nos entreprises de pêche à faire face aux tarifs et à réduire les risques liés à l'expansion vers de nouveaux marchés » grâce à ces fonds?

L'hon. Joanne Thompson: Plusieurs mesures de soutien sont disponibles, notamment pour les nouveaux marchés. Je peux vous fournir, pour votre région, le montant exact et les modalités d'accès.

En ce qui concerne les fonds pour les pêcheries, je vous invite à discuter avec mon équipe dans votre région de ce qui a très bien fonctionné et des mesures que vous souhaitez. Sachez que les fonds actuels se poursuivront jusqu'en 2026.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dawson.

Au tour de M. Cormier pour trois minutes et demie.

[Français]

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie d'être des nôtres.

J'aimerais d'abord donner un peu de contexte à mon collègue qui vient de poser des questions sur les projets de ports pour petits bateaux. Son collègue qui représentait sa circonscription avant lui, M. Jake Stewart, a été pratiquement absent de cette région pendant presque tout son mandat au Parlement du Canada. Il n'a jamais rencontré les pêcheurs de cette région. Mon collègue s'est pointé à Tabusintac avec Pierre Poilievre, la semaine dernière, pour dire qu'ils allaient régler les problèmes, eux, et qu'ils allaient les bâtir, ces quais, mais ils ont voté contre le budget. J'aimerais juste expliquer aux pêcheurs de Tabusintac que, lorsqu'on fait de telles visites dans des circonscriptions, on doit arriver avec des chiffres et des données pour dire aux pêcheurs comment on va régler leurs problèmes.

Je sais que les ports pour petits bateaux sont d'une importance capitale dans nos régions. Depuis que nous, les libéraux, sommes au pouvoir, nous avons investi près de 1 milliard de dollars dans les ports pour petits bateaux. Ces infrastructures avaient besoin de financement supplémentaire parce que, pendant les 10 années précédentes, elles avaient été négligées.

Je voulais juste clarifier un peu les choses.

Maintenant, en ce qui a trait au Fonds des pêches, depuis sa création en 2017, il a permis d'investir près de 56 millions de dollars dans ma circonscription. Il a permis d'énormes investissements aussi dans la circonscription de mon collègue M. Deschênes. Je comprends que c'est une priorité pour l'industrie. Ce financement s'étend jusqu'en 2026. C'est une priorité aussi pour le caucus de l'Atlantique, et je suis persuadé que nous arriverons à obtenir des fonds supplémentaires.

Cela étant dit, il y a une autre grande préoccupation dans ma région, et j'en parle depuis des années. Je parle ici des permis de pêche au crabe des neiges que ma région perd parce qu'ils sont vendus à des pêcheurs d'autres provinces, que ce soit le Québec, la Nouvelle-Écosse ou l'Île-du-Prince-Édouard. Nos régions perdent ces permis en raison de critères dans des règlements qui doivent être modifiés, notamment les critères de résidence. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, il faut résider six mois dans la région, alors qu'au Québec, c'est deux ans. C'est aussi en raison d'autres règlements qui sont liés à la Loi sur les pêches, ou encore d'autres règlements qui portent sur le financement. Il faut dire que ces permis valent maintenant 10 millions, 15 millions, voire 20 millions de dollars. Il est pratiquement impossible de se procurer un de ces permis. Or, ma région risque de perdre encore trois de ces permis.

Madame la ministre, est-ce que vous seriez prête aujourd'hui à demander à vos fonctionnaires de mettre sur pause la vente de ces permis, d'étudier la situation pour savoir pourquoi nous en sommes là et de trouver des solutions pour garder ces permis près de nos communautés?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Merci pour cette question. Elle est très importante, et j'ai vraiment aimé passer du temps dans votre circonscription cet été, où j'ai entendu ce message haut et fort.

Cela prouve qu'il faut poursuivre le dialogue et que vous et moi continuons à en parler. Je sais que c'est important.

Je tiens à souligner non seulement la nécessité d'instaurer des mesures de conservation qui garantissent la durabilité de la pêche, mais aussi l'importance de recruter immédiatement de jeunes pê-

cheurs afin que ces collectivités puissent continuer à compter sur des pêcheurs.

Nous devons avoir des conversations très ciblées sur les mesures à prendre pour que les collectivités côtières, rurales et autochtones restent liées de manière très concrète à la pêche. Il s'agit d'un atout économique pour l'ensemble de la région, outre l'argent que les pêcheurs en tirent.

Je suis tout à fait disposée à poursuivre cette conversation avec vous.

● (0915)

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier.

Monsieur Deschênes, vous avez la parole pour deux minutes.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie des réponses que vous avez données à mon collègue M. d'Entremont, parce que j'ai trouvé qu'elles contenaient beaucoup de matière.

Vous dites qu'on a besoin de clarté en ce qui concerne les pêches non autorisées, que les pêcheurs ont le droit d'être en sécurité et que vous assumez une responsabilité à cet égard.

D'après tous les témoignages rendus, vous reconnaissez donc que nous avons un problème à régler, n'est-ce pas?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je reconnais que nous avons un défi à relever, et j'ai dit très clairement que nous devons agir pour, premièrement, nous assurer que la pêche est autorisée et, deuxièmement, assurer la sécurité des pêcheurs, bien sûr.

[Français]

Alexis Deschênes: Comment allez-vous vous y prendre pour changer les choses?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je vais continuer de faire ce que je fais de concert avec mon collègue, M. Lambertucci, pour soutenir les interventions en mer des agents des pêches.

Nous avons aussi un rôle d'éducation à jouer. Nous devons tous exercer notre leadership pour informer les pêcheurs des attentes découlant des règles et des règlements.

Je tiens à remercier les agents des pêches. Ils ont vraiment redoublé d'efforts. Nous avons fait d'énormes progrès en peu de temps, ce qui n'est jamais facile. Je tiens à les remercier pour leur travail.

[Français]

Alexis Deschênes: Tantôt, vous avez dit qu'ils devaient intervenir, peu importe s'il était question de droits ancestraux ou non. Est-ce exact?

[Traduction]

L'hon. Joanne Thompson: Je ne dirige pas ce qui se passe sur l'eau. Je laisse volontiers la parole à M. Lambertucci pour répondre à cette question.

Le président: Nous avons atteint la limite de temps. Il serait peut-être préférable de répondre par écrit, si possible.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Cela met fin à notre premier groupe de témoins.

Je tiens à remercier la ministre et les représentants du ministère d'avoir pris le temps de se joindre à nous pour discuter du budget et d'autres questions.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour permettre à la ministre de partir, puis nous continuerons à interroger les fonctionnaires pour le reste du temps.

• (0915)

(Pause)

• (0920)

Le président: Bon retour à tous.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à de nouveaux témoins, dont Niall O'Dea, sous-ministre adjoint principal, Politiques stratégiques; Adam Burns, sous-ministre adjoint, Gestion des pêches et des ports; et Jennifer Saxe, sous-ministre adjointe, Écosystèmes aquatiques.

Avant de poursuivre, je tiens à informer les membres du Comité que nous allons libérer les fonctionnaires vers 10 h 10 afin que nous puissions voter sur le budget supplémentaire des dépenses.

Sur ce, nous allons passer à la première série de questions pour le deuxième groupe, en commençant par M. Small, qui dispose de six minutes.

Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Mme Levesque.

Après le dépôt de mon projet de loi sur la gestion des pinnipèdes et l'équilibre des écosystèmes en 2022, le gouvernement libéral s'est lancé à fond dans le développement des marchés et l'augmentation des prises.

Une récolte saine de phoques du Groenland serait certainement supérieure à 300 000. En 2023, il s'en est pris 40 000; en 2024, 32 000; et cette année, environ 25 000. Au cours des trois dernières années, après que l'engagement ait été pris de réduire le nombre de phoques grâce à une récolte saine, les échecs se sont succédé, et nous venons d'entendre la ministre dire qu'elle croit en une récolte saine de phoques.

Savez-vous pourquoi le premier ministre a retiré le commerce des produits du phoque de l'ordre du jour en juin, lors d'une rencontre avec les Européens pour un sommet sur le commerce?

Kaili Levesque: Malheureusement, je ne connais pas les circonstances particulières dans lesquelles les dirigeants s'entendent sur les ordres du jour à cet égard. Cependant, nous avons discuté et continuons de discuter avec les représentants de l'Union européenne au plus haut niveau pour explorer la possibilité d'abroger l'interdiction du commerce des phoques, y compris dans une lettre ministérielle adressée en août 2024. Comme vous l'avez fait remarquer, nous continuons de gérer plusieurs chasses au phoque, mais la récolte est inférieure aux taux autorisés.

Merci, monsieur.

Clifford Small: Merci.

Madame Saxe, plusieurs pêcheurs de saumon du Canada atlantique ont communiqué avec moi au cours des dernières semaines, depuis que le budget a été publié et qu'une réduction de 15 % du budget du MPO a été annoncée. Le programme des gardes-pêche du Canada atlantique risque-t-il d'être supprimé, oui ou non?

Jennifer Saxe (sous-ministre adjointe, Écosystèmes aquatiques, ministère des Pêches et des Océans): Je vais devoir vous donner une réponse ultérieurement. À l'heure actuelle, nous continuons à soutenir le saumon de l'Atlantique, qui est assurément une priorité pour nous, et nous continuerons à...

Clifford Small: Il est question de coupes dans les programmes, la science et tout le reste. Est-il prévu de réduire le programme des gardiens des pêches, qui est déjà beaucoup trop modeste? Envisage-t-on de le réduire?

Jennifer Saxe: Je n'ai pas connaissance de tels projets pour l'instant. Je devrai me renseigner à ce sujet.

Clifford Small: Merci.

Monsieur le président, vous savez, nous avons plusieurs témoins... Je m'attends à ce que, la semaine prochaine, nous recevions des témoins du Programme de conservation et protection et de l'équipe d'enquête du ministère, entre autres.

Je vais lire une citation de M. Lambertucci tirée de sa dernière comparution ici. Il a dit: « Comme je l'ai indiqué précédemment, si le Comité souhaite inviter des agents des pêches à témoigner lors de diverses séances à huis clos, ces témoignages seraient les bienvenus. »

Pourquoi à huis clos, monsieur Lambertucci?

• (0925)

Peter Lambertucci: Le huis clos sert autant à protéger l'agent que les renseignements potentiellement confidentiels du ministère. Nous faisons un certain nombre de choses et nous avons un certain nombre de processus qu'il ne convient pas de révéler dans une tribune publique.

Clifford Small: Merci.

De qui faut-il protéger les agents?

Peter Lambertucci: Les agents suivent... Ils ont un devoir de loyauté. Ils exercent leur jugement tous les jours, et j'ai pleinement confiance en leur jugement. Cependant, l'événement...

Clifford Small: Est-ce pour les protéger d'eux-mêmes?

Peter Lambertucci: Je pense que c'est probablement exagéré. Des choses surviennent au cours d'une séance et des discussions en découlent qui...

Clifford Small: Leur faites-vous confiance? Êtes-vous sûr qu'ils ne divulgueront pas des aspects d'enquêtes en cours? Croyez-vous qu'ils feront ce qu'il faut à cet égard?

Peter Lambertucci: J'ai eu le privilège de parcourir le pays et de rencontrer mes agents. Je leur fais confiance.

Clifford Small: Alors, pourquoi ne leur faites-vous pas confiance pour s'exprimer en public?

Peter Lambertucci: Ce n'est pas une question de confiance, monsieur Small. Il s'agit simplement de préserver certains renseignements confidentiels dont le Comité pourrait discuter.

Clifford Small: Vous allez continuer de forcer les témoins qui sont à votre service à comparaître uniquement à huis clos.

Pour ceux qui nous regardent, le huis clos signifie que les témoignages restent confidentiels à l'intérieur de ces quatre murs.

On m'a informé que beaucoup de gens qui aimeraient témoigner pour révéler ce qui se passe au sein du MPO ne se sentent pas à l'aise de témoigner à huis clos, car ils estiment que la meilleure protection est que le public sache ce qu'ils ont réellement dit. Si des représailles sont exercées à leur encontre, tout sera rendu public, ce sera transparent. Vous avez mentionné la transparence lors de votre dernière comparution, donc vous y croyez.

Le président: Je crains que nous ayons largement dépassé le temps imparti.

C'est une question importante. Si le témoin pouvait fournir cette réponse par écrit, nous lui en serions très reconnaissants.

Nous allons passer à M. Cormier, pour six minutes.

[Français]

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Dans les dernières semaines, nous avons reçu énormément de témoignages, de la part d'agents des pêches, de pêcheurs, et même de gens des poursuites pénales, disant que des directives avaient été données pour ne pas arrêter certains groupes. Je vais les nommer, puisque les témoins les ont nommés: ils parlaient plutôt de groupes autochtones qui pratiquaient de la pêche illégale et de choses qui se passaient dans l'industrie.

Ma première question est la suivante: est-ce que vous savez si ces ordres qu'on a rapporté avoir reçus, ou d'autres ordres, ont été donnés par le ministère des Services aux Autochtones, oui ou non? La question s'adresse à n'importe quel des témoins.

Kaili Levesque: Non.

Serge Cormier: Est-ce que vous savez si des directives ou des ordres visant à ne pas arrêter ces groupes en cas d'infractions ont été donnés par le ministère de la Justice, par exemple?

Kaili Levesque: Le programme de conservation et de protection des ressources est indépendant. Il est basé sur les activités sur le terrain et sur le jugement des agents des pêches.

Serge Cormier: Est-ce que vous savez si le bureau de l'ancien premier ministre, Justin Trudeau, ou sa cheffe de cabinet, Katie Telford, ont donné des ordres visant à ne pas arrêter ces groupes de personnes en cas d'infractions dans les pêches?

Kaili Levesque: Les infractions à la Loi sur les pêches sont également considérées par nos agents des pêches dans les havres et sur l'eau.

Serge Cormier: Est-ce que des directives ou des ordres ont été donnés par votre bureau, qu'il s'agisse du bureau de la sous-ministre ou de celui de la ministre des Pêches, pour ne pas arrêter ces groupes?

Kaili Levesque: Non, c'est de poursuivre, sur le terrain, les gens qui font de la pêche illégale et non autorisée.

● (0930)

Serge Cormier: Vous comprenez qu'il est important que le public ait confiance dans le système de justice. C'est important même en ce qui a trait à nos objectifs de réconciliation avec les peuples autochtones. Il est important de savoir que, peu importe de qui il s'agit ou de quel groupe la personne fait partie, si elle commet une infraction, elle sera pénalisée.

Vous dites que personne, parmi tous les gens que j'ai nommés, ni même votre bureau ou celui de la ministre, n'a donné de directives ou d'ordres. Alors, pourquoi toutes les personnes venues témoigner devant le Comité ont-elles dit le contraire?

Kaili Levesque: C'est une excellente question.

Nous nous sommes également penchés sur les témoignages, notamment ceux à l'émission *Enquête*, et nous avons entendu les mêmes choses.

Je ne veux pas du tout induire en erreur le Comité en prétendant que je suis au courant de toutes les conversations qui ont déjà eu lieu entre les personnes, mais, selon ce que j'entends depuis des années, les agents des pêches ont effectivement un continuum d'outils dans leur boîte à outils. Ça va de l'éducation jusqu'à l'envoi d'un cas vers le service de poursuite public, en dernier recours. Parfois, ça veut dire que le travail que font les agents des pêches, notamment en matière d'éducation, n'est pas toujours visible.

Serge Cormier: D'accord, merci.

Monsieur Lambertucci, j'aimerais maintenant m'adresser à vous.

[Traduction]

Je sais que vos agents des pêches font un travail formidable sur le terrain. J'en connais beaucoup dans ma région, mais voyons les deux côtés de la médaille. Oui, nous avons vu une situation. Nous avons vu un reportage aux actualités récemment, deux reportages sur *The Fifth Estate* et Radio-Canada qui faisaient état d'activités de pêche illégales, et cela ne concerne pas seulement les Premières Nations. Nous savons tous que, dans la pêche commerciale aussi, des choses de ce genre se produisent, comme des débarquements illégaux, c'est-à-dire des prises qui ne sont pas déclarées.

Si j'ai bien compris ce que vous avez dit au début, ou peut-être était-ce la ministre, il y a eu beaucoup plus d'arrestations ces derniers mois. Pouvez-vous nous dire quels types d'arrestations ont été effectuées, et s'il s'agissait uniquement de membres des Premières Nations? Était-ce aussi des pêcheurs commerciaux? Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'arrestations qui ont été effectuées?

Peter Lambertucci: Oui, ces derniers mois ont été très actifs, tant pendant la saison morte que pendant la saison commerciale. Il y a eu plusieurs arrestations et interceptions pour vente non autorisée, tant dans la région du Golfe que dans les Maritimes. Je crois que nous avons cinq enquêtes en cours qui ont été transmises au Service des poursuites pénales du Canada pour approbation des chefs d'accusation. Pendant la saison de pêche commerciale en cours dans certaines zones de pêche au homard, plusieurs inspections et activités d'application de la loi ont visé des personnes qui pêchaient sans permis, des casiers mal étiquetés ou non étiquetés. Cela se produit dans les deux pêcheries, et c'est très actif.

[Français]

Serge Cormier: C'est parfait, merci.

Madame Levesque, je vais de nouveau m'adresser à vous.

Premièrement, je vous félicite pour votre nouveau poste de sous-ministre.

Tout à l'heure, j'ai posé une question à la ministre à propos d'un dossier pour lequel je me bats depuis environ six ans. Je parle ici de la vente de permis de pêche, surtout pour le crabe des neiges, pour laquelle ma région est doublement pénalisée en raison de règlements administratifs, qui pourraient pourtant être changés de façon très simple.

Nous avons des permis qui sont vendus à des gens à l'extérieur de nos régions. Je comprends qu'on me dise qu'on peut vendre ces permis de pêche au crabe des neiges à n'importe qui à l'intérieur de la zone 12. Toutefois, l'esprit de la Loi sur les pêches est de garder les permis adjacents à nos communautés. Or, ce n'est pas le cas dans cette situation-ci.

Actuellement, nous avons trois permis en attente d'être vendus. Ce que je veux, c'est qu'on fasse une pause ou un moratoire, peu importe comment vous voulez appeler ça, en attendant qu'on puisse trouver une façon d'arrêter la vente de ces permis. Chacun de ces permis de pêche implique des emplois directs pour à peu près cinq personnes. Multipliez ça par trois.

Êtes-vous prêts à vous pencher sur cette question et à arrêter cette vente de permis, qui est en train de détruire complètement nos petites communautés?

Le président: Je suis désolé, monsieur Cormier, mais votre temps de parole est écoulé.

Nous serions reconnaissants aux témoins de bien vouloir nous envoyer leur réponse par écrit.

Kaili Levesque: Certainement, je l'enverrai à vous et aux membres du Comité.

Le président: Je cède maintenant la parole à M. Deschênes pour six minutes.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lambertucci, j'ai quelques questions pour vous.

D'abord, j'aimerais bien comprendre votre vision des choses sur la pêche non autorisée, dont vous avez parlé brièvement tantôt. Si je vous comprends bien, vos agents des pêches doivent intervenir chaque fois qu'il y a un signalement de pêche non autorisée, est-ce bien ça?

• (0935)

[Traduction]

Peter Lambertucci: Oui, c'est exact. Dans notre approche d'application de la loi, non autorisée signifie non autorisée.

Il y a un continuum d'application de la loi dans le cadre duquel nous appliquons cette approche. C'est dans ce continuum que les agents des pêches exercent leur jugement pour déterminer s'ils doivent sensibiliser, verbaliser, infliger une amende ou mener des enquêtes plus approfondies pouvant mener à des recommandations de poursuites auprès du SPPC.

[Français]

Alexis Deschênes: Vous parlez souvent de ce continuum, et je comprends qu'une partie de celui-ci comprend la sensibilisation.

La dernière fois que vous étiez ici, je vous ai posé des questions sur le fait que certains agents donnent des outils promotionnels. Vous m'aviez alors dit que vous feriez une enquête pour savoir si c'était le cas. Est-ce que vous avez pu le faire?

Je crois comprendre que c'est ce qu'on recommande aux agents des pêches de faire, dans un premier temps, lorsqu'ils rencontrent quelqu'un en train de pêcher sans autorisation. Est-ce bien ça?

[Traduction]

Peter Lambertucci: J'ai eu l'occasion de faire un suivi sur cette question. J'ai parcouru le pays d'un océan à l'autre, dans toutes nos régions, pour recueillir cette information. En fait, les agents des pêches ont du matériel promotionnel à leur disposition. Cela fait partie de notre axe éducatif. Si vous examinez nos trois axes, il s'agit d'un continuum éducatif menant à un continuum d'application de la loi, et l'axe central de ce continuum est constitué de la surveillance et des enquêtes.

Les produits éducatifs que les agents des pêches fournissent d'un océan à l'autre s'inscrivent dans ce continuum éducatif. Ils s'adressent à toutes les personnes, partout, sur l'eau et hors de l'eau. Il s'agit simplement d'un moyen pour nous d'améliorer la connaissance de la situation et d'informer les gens sur les numéros à appeler, les droits de pêche et les exigences en matière de permis. Nous disposons de toute une gamme de produits éducatifs.

[Français]

Alexis Deschênes: Les outils promotionnels dont j'ai eu connaissance étaient entre autres des casquettes et des sacs imperméables comportant des écrits en langue autochtone, par exemple. On disait aux agents qu'en présence d'un pêcheur autochtone n'ayant pas reçu d'autorisation de pêche de son conseil de bande, ils devaient d'abord lui remettre un outil promotionnel. Confirmez-vous que c'est le cas?

[Traduction]

Peter Lambertucci: Dans le cadre de notre axe éducatif, nous produisons des documents dans des langues autochtones parce que le respect de ces droits fait partie de notre réconciliation. Face à une activité carrément non autorisée et à une récidive, le continuum d'application de la loi entrerait en jeu.

En ce qui concerne le premier contact, cependant, dans l'objectif d'éduquer les collectivités, nous fournissons parfois du matériel éducatif. Aucun matériel éducatif n'est fourni si, en fait, il s'agit d'une enquête ou d'une arrestation susceptible d'aboutir à une poursuite.

[Français]

Alexis Deschênes: Alors, si un agent des pêches intervient auprès d'un membre des Premières Nations qui s'adonne à de la pêche de subsistance, mais que celui-ci a pêché des femelles portant des œufs et qu'il s'agit pour lui d'une première infraction, l'agent lui donnera une casquette ou un sac imperméable au lieu de lui remettre un constat d'infraction. Est-ce bien ça?

[Traduction]

Peter Lambertucci: Non, je ne formulerais pas les choses ainsi. La pêche illégale hors saison d'une femelle portant des œufs pourrait être considérée comme une infraction un peu plus grave. Ce homard serait certainement remis à l'eau, et nous discuterions de la suite à donner à cette affaire. Cela risquerait de ne pas se limiter à un simple produit éducatif.

[Français]

Alexis Deschênes: Dans quelles circonstances est-il approprié pour un agent des pêches de donner à des gens des outils promotionnels, comme des casquettes et des sacs, lorsqu'ils constatent une infraction à la Loi sur les pêches?

[Traduction]

Peter Lambertucci: Comme je l'ai dit, les produits promotionnels peuvent être distribués sur la terre ferme, sur l'eau, dans les écoles ou dans les centres communautaires dans le cadre de notre programme éducatif présaison.

[Français]

Alexis Deschênes: Oui, quand c'est à des fins éducatives, ça va, mais ce n'était pas ma question.

Vous me le direz si c'est faux, mais, selon l'information que j'ai, les agents des pêches ont ces outils promotionnels. Ça fait partie du continuum d'outils dont vous parliez. Lorsqu'ils se trouvent dans des situations où ils constatent qu'il y a de la pêche non autorisée, au lieu de remettre un constat d'infraction, ils vont donner des outils promotionnels.

[Traduction]

Peter Lambertucci: Il peut parfois s'agir d'un nouveau venu dans le secteur de la pêche, d'une personne que nous ne connaissons pas ou d'une personne qui ne pêche pas dans l'intention de commettre une infraction. Cela fait partie du jugement que les agents ont la possibilité d'exercer. Il y a un élément de réconciliation dans la manière dont nous exerçons ce jugement, tant dans les pêcheries des Premières Nations que dans celles de non-Autochtones.

• (0940)

[Français]

Alexis Deschênes: Je voulais justement vous poser la question. Les agents des pêches remettent-ils des outils promotionnels aussi à des Blancs qui se font intercepter alors qu'ils contreviennent à la Loi?

[Traduction]

Peter Lambertucci: Des articles promotionnels sont remis à des Autochtones et à des non-Autochtones. Je tiens simplement à réitérer que non autorisée veut dire non autorisée, et il y a aussi différents degrés à cet égard.

Parfois, pendant la phase d'éducation, avec de nouveaux venus ou de nouveaux participants à la pêche, des accidents peuvent se produire. En l'absence de malice et de *mens rea* ou d'intention criminelle, c'est là que l'objectif de l'agent et son jugement entrent en jeu.

[Français]

Alexis Deschênes: Moi, dans...

Le président: Pardonnez-moi de vous interrompre, monsieur Deschênes, mais votre temps de parole est écoulé.

Nous avons terminé le premier tour de questions.

[Traduction]

Nous allons commencer le deuxième tour en donnant la parole à M. Arnold, pour cinq minutes.

Mel Arnold: Merci, monsieur le président, et merci aux témoins du ministère d'être ici aujourd'hui.

Il y a ici des membres qui connaissent très bien l'institution, et d'autres qui en sont à leurs débuts. M. Morrissey, de l'autre côté, et moi siégeons à ce comité depuis... le mois prochain, cela fera 10 ans. Nous avons vu se succéder sept ministres, un roulement constant du personnel, des mandats qui changent au gré des pre-

miers ministres et des directives qui évoluent. Qui, au ministère, est responsable de préparer l'information destinée à la ministre sur les affectations budgétaires et les prévisions budgétaires?

Kaili Levesque: Au ministère, le dirigeant principal des finances assume la responsabilité ultime de la préparation des états financiers et des documents connexes. D'autres sous-ministres adjoints formulent aussi des recommandations ou des avis, notamment lors de l'élaboration de nouveaux programmes ou approches et de leurs paramètres, ou encore en ce qui concerne les dépenses scientifiques. Ils travaillent toutefois toujours de concert avec le dirigeant principal des finances afin de soumettre à la ministre, pour décision, des propositions dûment attestées.

Mel Arnold: Tout est soumis à la ministre pour la décision finale. Est-ce exact?

Kaili Levesque: En effet. Une fois les enveloppes budgétaires établies, nous devons, comme fonctionnaires, respecter les règles encadrant les dépenses en fonction de ces grandes priorités. Absolument. Nous sommes ensuite assujettis au cadre stratégique établi par le cabinet et aux modalités des programmes fixées par le Conseil du Trésor.

Mel Arnold: Comme sous-ministre intérimaire, où se situe votre rôle, ou celui de votre prédécesseure, dans ce processus?

Kaili Levesque: [Inaudible] assume la responsabilité ultime à titre de dirigeant financier du ministère. Il y a le dirigeant principal des finances, puis la fonction de dirigeant principal de la comptabilité, assumée par le sous-ministre de chaque ministère; ce n'est pas propre à Pêches et Océans Canada. Cela comprend aussi le travail visant à s'assurer que les propositions du ministère sont bien alignées pour conseiller la ministre, par exemple, lors de la signature d'une note de politique ou d'un mémoire.

Mel Arnold: Depuis combien de temps occupez-vous ce poste?

Kaili Levesque: Ma prédécesseure a pris sa retraite il y a deux semaines. Je suis ici à titre intérimaire, mais je suis sous-ministre déléguée à Pêches et Océans Canada depuis le 21 octobre 2024.

Mel Arnold: Vous avez donc déjà une bonne connaissance du ministère.

Kaili Levesque: Oui, en effet.

Mel Arnold: Merci.

Cela m'amène à la question suivante. Nous n'avons jamais suffisamment de temps pour interroger les ministres, alors je vais vous poser la question.

Pêches et Océans Canada a déjà consacré plus de 901 millions de dollars aux subventions et contributions durant cet exercice, et le budget supplémentaire des dépenses (B) prévoit 140 millions de dollars additionnels, pour un total dépassant légèrement un milliard de dollars. Avez-vous des précisions sur les raisons pour lesquelles cette augmentation était nécessaire?

Kaili Levesque: Ces augmentations précises des subventions et contributions servent à faire progresser la négociation et la mise en œuvre d'accords de réconciliation en matière de pêche en Colombie-Britannique. Toutes ces ententes sont encore en négociation; je ne peux donc pas nommer de nations en particulier, mais elles servent à faire avancer ce processus.

Mel Arnold: Votre bureau a-t-il déjà déterminé qui recevra les subventions et contributions proposées?

Kaili Levesque: Le financement sous forme de subventions et de contributions est fourni une fois le processus d'établissement d'un accord de réconciliation en matière de pêche terminé, processus qui relève d'autorisations du Cabinet. Il ne s'agit pas d'une autorité qui relève uniquement de la sous-ministre ni de la ministre.

Mel Arnold: Ces bénéficiaires ont-ils déjà été désignés ou les fonds attribués à ce stade?

Kaili Levesque: Nous obtenons les autorisations avant d'engager ce type de discussions, afin d'éviter d'engager la Couronne dans des négociations auxquelles elle ne serait pas partie. En bout de ligne, avant de finaliser tout accord, ces éléments doivent être confirmés. C'est à cette étape que les subventions et contributions se préciseraient.

Mel Arnold: Pouvez-vous expliquer comment on en est arrivé au montant de 140 millions de dollars prévu dans le budget supplémentaire des dépenses (B)?

Kaili Levesque: Ce montant découle des tables de négociation déjà en place pour chacun de ces accords de réconciliation en matière de pêche, couvrant diverses activités admissibles prévues par le cadre des accords. Ces travaux donneront ensuite lieu à des accords de réconciliation en matière de pêche rendus publics, comme pour les autres accords.

● (0945)

Mel Arnold: Merci. Passons maintenant à un autre sujet.

Depuis 10 ans, ce gouvernement libéral et tous les prédécesseurs de la ministre reconnaissent les menaces que représentent les espèces aquatiques envahissantes en Colombie-Britannique. Plus précisément, j'ai réclaté avec insistance que la Colombie-Britannique obtienne une part équitable des ressources fédérales affectées à la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes au Canada.

Le 27 novembre, l'Okanagan Basin Water Board a fait parvenir une lettre exprimant des préoccupations croissantes au sujet des coûts liés aux infrastructures essentielles. Quand le ministère remplira-t-il enfin son mandat et son engagement en matière de biodiversité pour faire face aux risques que posent les espèces aquatiques envahissantes en Colombie-Britannique?

Le président: Je n'aime pas interrompre de nouveau, mais votre temps est écoulé.

C'est une question importante. Madame la sous-ministre, une réponse écrite serait grandement appréciée.

Kaili Levesque: Avec plaisir, monsieur.

Le président: Nous passons maintenant à M. Klassen pour cinq minutes.

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins de leur présence.

J'ai été très heureux d'entendre la ministre affirmer que toute pêche non autorisée est illégale et que l'application de la loi est pleinement appuyée.

Monsieur Lambertucci, j'aimerais vous poser une question.

On entend énormément parler de pêche illégale sur la côte est. Je me demandais si vous pouviez nous parler de l'application de la loi dans les pêches récréatives, surtout après l'incident survenu cette année en Colombie-Britannique, lors de la pêche au saumon à Chilliwack, sur le fleuve Fraser. Concrètement, comment applique-t-on la loi auprès des pêcheurs récréatifs?

Peter Lambertucci: J'ai eu le privilège d'aller sur le terrain avec mes agents sur la côte ouest pour certaines opérations d'application de la loi. Le principe demeure le même: illégal, c'est illégal; non autorisé, c'est non autorisé. Nous appliquons la loi selon une approche très graduelle, appuyée par le renseignement, pour déployer nos ressources là où les problèmes sont les plus importants. Nous renforçons notre présence dans ces secteurs problématiques.

Du côté du Pacifique, nous disposons de plusieurs outils d'application de la loi, dont des hélicoptères, des bateaux et des véhicules, souvent déployés de façon coordonnée. Ce continuum d'application de la loi est le même, que ce soit sur la côte est ou sur la côte ouest.

Nous faisons de la mobilisation auprès des intervenants. Nous faisons de l'éducation. Nous donnons des contraventions. Nous imposons des amendes. Ensuite, il y a les enquêtes, surtout dans les cas les plus graves, que nous soumettons au Service des poursuites pénales du Canada pour l'approbation des accusations, en vue de la procédure devant les tribunaux.

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Il y a de nombreux groupes des Premières Nations tout le long du fleuve Fraser. Quel lien entretiennent-ils avec les forces de l'ordre dans les communautés autochtones de la côte ouest?

Peter Lambertucci: Nous avons des équipes de mobilisation auprès des Autochtones sur les deux côtes, est et ouest, ainsi que dans les régions arctiques. Ces équipes travaillent sur différentes politiques et contribuent à établir un climat de confiance dans les communautés. Elles travaillent dans les communautés, sur le terrain, et avec elles.

Haida Gwaii est un très bon exemple de ce type de collaboration. Nous avons, à Haida Gwaii, des gardiens et des agents des pêches intégrés, qui travaillent à protéger les droits autochtones tout en nous permettant d'appliquer la loi en cas d'activités non autorisées, qu'elles soient récréatives ou commerciales, dans ces zones. C'est un programme qui donne de très bons résultats.

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Madame Levesque, le Conseil du fleuve Fraser dont on a parlé plus tôt... Je sais qu'un de ses membres a démissionné. J'ai rencontré plusieurs groupes des Premières Nations, et je crois comprendre que le Conseil fonctionne selon un modèle de consensus.

Pourriez-vous nous donner un peu de contexte sur le fonctionnement exact de ce modèle de consensus et sur la façon dont il se traduit dans les faits? Est-ce que ça fonctionne, ou non?

● (0950)

Kaili Levesque: Le Conseil est un mécanisme binational très important, qui repose sur une approche consensuelle, autant pour comprendre les débits et prévoir les montaisons, en présaison et en saison, que pour les mesures de gestion associées.

Le Conseil réunit une représentation de haut niveau. Nous comptons deux commissaires de Pêches et Océans Canada, mais le Conseil comprend aussi des experts externes, en plus de nos deux représentants. C'est un forum essentiel pour échanger et gérer ces questions. Toutefois, comme tout se fait par consensus, nous ne pourrions pas avancer sans la contribution remarquable de celles et ceux qui donnent de leur temps à cette commission.

Ernie Klassen: Merci beaucoup.

Le saumon est évidemment un sujet controversé sur la côte ouest, et il faut aussi tenir compte des enjeux de conservation. Une grande partie de ce qu'on entend concerne les épaulards résidents du Sud.

Pourriez-vous nous parler de l'impact des prélèvements dans les pêches au saumon et des mesures prises pour protéger les épaulards résidents du Sud?

Le président: Je crains de devoir vous interrompre encore une fois, car nous n'avons plus de temps.

Madame la sous-ministre, une réponse écrite serait grandement appréciée.

Kaili Levesque: Avec plaisir.

Ernie Klassen: Merci.

[Français]

Le président: Je passe la parole à M. Deschênes pour deux minutes et demie.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lambertucci, je vais poursuivre mon échange avec vous.

J'étais rassuré de vous entendre dire que, de la pêche non autorisée, c'est de la pêche non autorisée, point final, et qu'il faut s'assurer d'une application uniforme de la Loi sur les pêches pour protéger la ressource, ultimement.

Des questions ont été posées pour savoir d'où peuvent bien provenir les directives reçues qui semblent contraires à cette approche. En effet, selon ce que nous entendons, des agents des pêches se sont fait dire de ne pas intervenir dans certaines situations.

Comment allez-vous faire pour que ce que vous prônez en matière d'approche se rende jusqu'aux agents des pêches?

Mardi encore, nous avons entendu un témoignage en ce sens. Un pêcheur a communiqué avec des agents des pêches pour leur signaler une situation impliquant des pêcheurs. Après validation auprès du conseil de bande, les agents ont constaté qu'il s'agissait de pêcheurs non autorisés. Malgré tout, aucune mesure n'a été prise et il n'y a pas eu de signalement.

Comment allez-vous faire pour que votre vision des choses descende jusque sur le terrain?

[Traduction]

Peter Lambertucci: Votre question comporte plusieurs volets. Je vais essayer d'y répondre point par point.

D'abord, bien sûr, selon les recherches que j'ai effectuées depuis notre dernière comparution, il n'existe aucune directive ordonnant aux agents des pêches de ne pas appliquer la loi. Elle n'a jamais été retrouvée, et elle n'existe tout simplement pas.

Depuis que j'ai assumé la présidence, j'ai voyagé partout au pays et tenu plusieurs rencontres publiques avec nos agents des pêches afin de corriger toute information erronée et d'apporter plus de clarté et de reddition de comptes sur les rôles et responsabilités. Le mandat d'un agent des pêches, et ma directive stratégique, c'est que « non autorisé, c'est non autorisé ».

Je respecte profondément le continuum d'application de la loi que nous mettons en œuvre. Il est essentiel de bien faire la partie

éducation, et il est tout aussi essentiel de consulter les communautés et les intervenants pendant que nous accomplissons ce travail.

Pour la suite, nous avons un plan stratégique, appuyé par le renseignement, pour cibler nos secteurs les plus prioritaires et centraux. Nous avons des plans tant pour les saisons de pêche non autorisée que pour les saisons de pêche autorisée. Nous patrouillons sur terre, en mer et dans les airs; nous misons donc sur une combinaison d'approches. Enfin, il y a des éléments habilitants: nous travaillons avec nos partenaires, provinciaux, fédéraux et municipaux, pour mettre en œuvre notre approche d'application de la loi, tant pour les activités non autorisées que pour celles qui sont autorisées.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Deschênes.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Gunn, pour cinq minutes.

Aaron Gunn: Merci, monsieur le président. J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour remercier M. Deschênes et M. Cormier pour certaines de leurs questions très réfléchies au cours des deux dernières réunions.

À l'intention de M. Lambertucci, quel ministère ou quel palier de gouvernement décide des zones au Canada qui sont ouvertes à la pêche?

Peter Lambertucci: C'est notre ministère.

Aaron Gunn: C'est intéressant, parce que j'ai entendu à de nombreuses reprises des pêcheurs dire que des bandes autochtones déclarent unilatéralement certaines zones fermées. Lorsque les pêcheurs se rendent dans ces zones, même si Pêches et Océans Canada les considère comme ouvertes, ils sont intimidés. Dans certains cas, leurs casiers sont coupés et ils sont expulsés de ces zones.

Pêches et Océans Canada est informé, mais aucune mesure n'est prise. Pourquoi?

• (0955)

Peter Lambertucci: Merci de la question, monsieur Gunn.

Comme pour les questions de M. Deschênes, la même réponse vaut pour vos questions à tous les deux concernant la capacité d'application de la loi sur l'eau. Nous assurons la gouvernance et la surveillance de plus de 400 000 kilomètres de littoral. Dans les limites de nos capacités, nous concentrons nos ressources sur les priorités les plus élevées. Nous recevons un volume élevé d'appels de service, et il y a des périodes de pointe et des périodes plus calmes...

Aaron Gunn: Je vous remercie de cette réponse. Avec tout le respect que je vous dois, êtes-vous en train de dire que le gouvernement fédéral d'un pays du G7 est incapable de faire appliquer la loi de façon uniforme le long de la côte de la Colombie-Britannique?

Je parle de certaines bandes autochtones qui comptent moins de 100 personnes. Nous sommes un pays du G7. À mes yeux, il est assez clair qu'il y a une décision politique de ne pas appliquer la loi dans ces zones.

Peter Lambertucci: Les ouvertures et fermetures des zones, ainsi que la législation, ne relèvent pas de Conservation et Protection. Je laisserais mes collègues expliquer comment sont décidées les ouvertures et fermetures des saisons. Nous appliquons ces ouvertures et fermetures, ainsi que les conditions de permis.

Quant à la capacité d'application de la loi, nous répondons à tous les appels de service. Tous les appels sont triés par priorité, et nous déployons les ressources disponibles vers les priorités les plus élevées au moment où les appels sont reçus.

Aaron Gunn: Honnêtement, j'ai du mal à croire que ce ne soit pas... Peut-être que d'autres fonctionnaires pourront répondre au sujet de ces déclarations unilatérales de groupes autochtones, mais il est clair, selon moi, que Pêches et Océans Canada choisit de ne pas appliquer la loi, même si ces zones demeurent officiellement ouvertes à la pêche.

Faut-il faire appel à la Garde côtière? Avez-vous besoin de l'aide de la Marine pour faire respecter la loi dans des secteurs comme Kingcome Inlet ou Kitasu Bay? Ne pouvez-vous pas faire appliquer la loi dans ces zones avec le budget d'un milliard de dollars dont vous disposez?

Peter Lambertucci: Je ne caractériserais pas la situation de la façon dont vous le faites. Nous faisons respecter la loi et nous sommes présents dans la mesure de nos capacités, en fonction des priorités établies pour les interventions.

Aaron Gunn: Il y a un autre élément que je tiens à soulever. J'ai parlé à un agent des pêches récemment retraité qui m'a expliqué la situation en détail et qui témoignera la semaine prochaine.

Ce qui se passe, je l'ai déjà vu aussi du côté des services policiers au pays. Je veux que vous soyez franc, très précis, et que vous ne cherchiez à protéger personne. On m'a dit très clairement que le ministère de la Justice n'approuverait pas des accusations de pêche illégale, de trafic illégal de poisson ou de pêche hors saison visant des personnes autochtones sans l'approbation de la bande des Premières Nations.

Peter Lambertucci: Je ne peux pas parler au nom du ministère de la Justice ni de ses décisions...

Aaron Gunn: Vous parcourez le pays pour rencontrer les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada, et vous semblez être quelqu'un de très sincère; je présume donc que vous en auriez entendu parler si c'était le cas. Je sais que les policiers, comme les agents des pêches, cessent d'appliquer la loi s'ils savent que tout leur travail et leur paperasse n'aboutiront à rien parce que les accusations ne seront pas approuvées.

Est-ce que cela se produit?

Peter Lambertucci: Conservation et Protection applique la loi conformément aux règles, aux règlements et aux lois en vigueur. La décision de porter des accusations et le processus d'évaluation relèvent, comme nous l'avons entendu lors de témoignages antérieurs devant ce comité, du Service des poursuites pénales du Canada.

Aaron Gunn: Pouvez-vous comprendre que si les agents des pêches savent que les accusations ne seront pas approuvées par le ministère de la Justice lorsqu'ils appliquent strictement la loi, ils ne prendront même pas la peine de faire appliquer la loi? Pouvez-vous imaginer que cela peut se produire?

Peter Lambertucci: Encore une fois, je ne décrirais pas la situation de cette façon. Les agents des pêches exercent leur jugement et mènent des enquêtes dans le cadre de l'application de la loi...

Aaron Gunn: Mais ce n'est pas ce qui se produit. C'est ce que je vous dis. Je suis allé sur le terrain. J'ai beaucoup d'appuis dans les secteurs de la pêche récréative et commerciale, et ils me rapportent directement que la loi n'est pas appliquée. C'est ce que je vous rapporte, et c'est le mandat pour lequel j'ai été élu. Des députés de tous

les partis disent exactement la même chose. J'espère que vous tiendrez compte de cette rétroaction et que vous en ferez état.

Selon moi, le problème ne vient pas des agents des pêches, mais du ministère de la Justice. Je vous encouragerais à pointer le ministère de la Justice du doigt si c'est effectivement le cas.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gunn. Le temps est écoulé.

Nous allons passer à M. Connors, pour cinq minutes.

Paul Connors: Merci d'être parmi nous.

Je veux revenir sur un point que j'ai soulevé auprès de la ministre: miser sur l'intelligence artificielle, l'IA, et les outils numériques.

On sait que les grands navires océaniques disposent de technologies très avancées et peuvent suivre les quotas de pêche dans les baies. Nos plus petits pêcheurs, eux, n'ont pas accès à ces technologies. Plusieurs, notamment des pêcheurs de homard et d'autres exploitants de petits bateaux, disent que les journaux de bord électroniques les préoccupent.

Jusqu'où compte-t-on aller avec les journaux de bord électroniques, et pourquoi est-il si important d'obtenir les données directement sur l'eau plutôt que de les entrer après coup à l'ordinateur?

• (1000)

Kaili Levesque: Pour ce qui est des journaux de bord électroniques, la transmission en temps réel, rapidement, nous aide, et pas seulement pour l'application de la loi. Du point de vue scientifique, la collecte de données et de renseignements est un élément clé de ce partenariat.

Elle aide aussi au développement des marchés d'exportation et à la certification des captures, que ce soit par la certification du Marine Stewardship Council ou d'autres certifications recherchées par l'industrie, pour maximiser la valeur à l'exportation de produits de haute qualité et démontrer que les pratiques requises sont bien en place.

Quant à votre question sur l'IA, le ministère veut voir comment celle-ci peut nous aider à rationaliser nos activités, à réaffecter des ressources vers des tâches et interventions plus à risque, et à simplifier nos façons de faire. Par exemple, en application de la loi, on fonctionne encore beaucoup sur papier: les agents écrivent leurs rapports à la main dans leurs véhicules. Peut-on envisager une solution technologique pour améliorer cela? Peut-on aussi regarder comment on utilise nos...?

Nous recueillons énormément de données, du côté scientifique comme du côté de l'industrie, souvent en temps réel, comme je l'ai mentionné. Comment agréger ces données pour faire de la modélisation, des analyses prédictives, et obtenir les meilleurs résultats possible?

Cela concerne aussi nos opérations internes, l'arrière-guichet de Pêches et Océans Canada, et la façon dont on rationalise ces fonctions.

Merci beaucoup pour la question de suivi.

Paul Connors: Du point de vue de l'application de la loi, est-ce que cela va accélérer le traitement des dossiers? Quel effet concret cela aura-t-il sur l'application de la loi?

Peter Lambertucci: Nous sommes très enthousiastes quant à la mise en œuvre de notre stratégie de modernisation numérique, qui devrait générer d'importants gains d'efficacité.

Les outils d'IA peuvent réellement nous aider dans plusieurs aspects de l'application de la loi qui reposent encore beaucoup sur le travail humain, en faisant gagner du temps aux agents et en augmentant leur présence sur le terrain et sur l'eau. C'est vraiment l'objectif de notre modernisation numérique en ce moment. Ces outils d'IA peuvent être déployés sur les quais, à bord des navires, dans les airs avec des drones et au moyen de caméras portées sur le corps. Tout cela contribue à améliorer l'efficacité.

Paul Connors: À mesure que nous avançons vers l'introduction de l'IA, ce qui est très important pour l'industrie en matière de données, d'application de la loi et ainsi de suite, est-ce qu'il y aura des coûts supplémentaires pour les petits pêcheurs et leurs embarcations, notamment pour l'ajout d'équipement?

Kaili Levesque: Non, ce n'est absolument pas l'intention, monsieur.

Comme vous le savez, tous les titulaires de permis doivent déclarer leurs prises, quelle que soit la taille du navire, mais nous travaillons directement avec eux et avec les associations pour réduire le fardeau et veiller à ce que la transition technologique, même pour la simple déclaration, soit aussi simple et fluide que possible.

Paul Connors: Je vais faire un court suivi, puisque le temps est limité.

Comment allez-vous répondre aux préoccupations des pêcheurs, surtout celles des plus petits exploitants?

Kaili Levesque: Il y a plusieurs mécanismes pour répondre à ces préoccupations. Cela peut passer par des échanges directs avec Pêches et Océans Canada ou par l'intermédiaire des différentes fédérations de petits pêcheurs indépendants. Parfois, les associations collaborent avec nous pour offrir de la formation et aider les titulaires de permis à s'adapter et à adopter la technologie dans leurs activités quotidiennes. Elles communiquent également directement avec Pêches et Océans Canada au besoin. Nous avons un dialogue actif et divers outils de soutien pour les accompagner sans accroître le fardeau.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Connors.

Je regarde l'heure. Nous avons terminé la deuxième ronde de questions. Nous n'avons pas assez de temps pour amorcer une véritable troisième ronde. Je vais donc permettre à chaque parti de poser une question avant de passer aux votes sur le budget supplémentaire des dépenses.

Nous passons maintenant à M. Arnold.

• (1005)

Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Madame Levesque, je souhaite revenir à la question des espèces aquatiques envahissantes. Dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, le Canada s'est engagé à lutter contre les espèces envahissantes, mais le gouvernement ne consacre pas suffisamment de ressources à cette lutte en Colombie-Britannique.

L'Okanagan Basin Water Board a investi 200 000 \$ pour collaborer avec UBC Okanagan à la mise au point d'un outil rapide de détection par ADN pour la biosécurité liée aux moules envahissantes. Est-il possible de dégager un financement équivalent de

200 000 \$, à même les 4,7 milliards de dollars de Pêches et Océans Canada, afin d'égaliser la contribution de l'Okanagan Basin Water Board?

Kaili Levesque: Merci pour la question et pour votre engagement en matière d'espèces aquatiques envahissantes.

Nous n'avons pas encore vu la correspondance de l'Okanagan Basin Water Board, mais je m'engage à l'examiner avec les équipes régionales après cet échange, monsieur.

Mel Arnold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Cormier.

Serge Cormier: Merci, monsieur le président.

Depuis le début, nous parlons beaucoup d'arrestations. Je pense que, ce que nous essayons de dire, c'est que nous voulons que ces pêches soient durables. Nous voulons que les prochaines générations aient l'occasion de faire cette pêche. Je suis le fils d'un pêcheur. Je n'ai pas suivi les traces de mon père, mais c'est toujours près de moi.

Beaucoup de gens sont venus nous rencontrer au Comité. Beaucoup d'entre eux provenaient de l'industrie, mais nous en avons reçu d'autres secteurs aussi, dont un procureur de la Couronne, récemment. Les amendes qu'on donne aux personnes fautives sont parfois de 250 \$ ou de 500 \$. Il y a des gens qui, même après avoir reçu une amende, retournent braconner le lendemain.

Pensez-vous que les amendes devraient être beaucoup plus élevées?

Il n'y a pas seulement les amendes. Bien sûr, comme on l'a dit tantôt, on ne va pas mettre en prison un jeune de 14 ans qui vole pour la première fois une tablette de chocolat dans un dépanneur, par exemple. Cependant, quand la personne commet cinq fois la même infraction, il faut qu'elle soit pénalisée.

Premièrement, des amendes plus élevées devraient-elles être mises en place?

Deuxièmement, devrait-on évaluer la possibilité de révoquer le permis de personnes, peu importe le groupe auquel elles appartiennent, qui commettent des infractions à répétition, qu'il s'agisse de braconnage ou d'autre chose?

Pensez-vous que ça aiderait à dissuader ces gens de commettre des infractions?

Kaili Levesque: Vous avez bien raison au sujet des amendes. C'est souvent quelque chose que nous entendons aussi.

Le ministère est en train d'explorer des pénalités financières et administratives, qui seraient un autre outil dans la boîte à outils. Elles iraient au-delà d'une simple amende pour une infraction. Ce serait des pénalités plus sévères qui frapperaient un peu plus le portefeuille pour quelqu'un qui aurait un comportement récidiviste, comme le disait mon collègue. C'est ce que nous visons. C'est au stade de l'exploration, mais ça fait aussi partie de la révision de nos politiques sur la pêche côtière et, dans une perspective plus large, de notre manière de gérer les conditions relatives aux permis, comme vous l'avez dit. Nous regardons ça de près.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Cormier.

Pour terminer, je cède la parole à M. Deschênes.

Alexis Deschênes: Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question au dirigeant principal des finances, soit M. Patrick Amyot.

Lorsqu'on analyse les crédits supplémentaires qui ont été déposés, on voit que le budget a augmenté d'à peu près 150 millions de dollars. De cette somme, un peu plus de 146 millions de dollars correspondent non pas à des transferts vers d'autres ministères, mais à des dépenses. On voit que, de ces 146 millions de dollars, 142 millions de dollars sont vraiment consacrés à des choses comme la réconciliation concernant les questions relatives aux droits ancestraux et aux pêches, la reconnaissance et la mise en œuvre progressive des accords d'autonomie gouvernementale et la mise en œuvre d'accords de réconciliation sur la pêche en Colombie-Britannique.

Pouvez-vous m'expliquer, monsieur Amyot, comment cet argent est dépensé?

Patrick Amyot: Ce sont des sommes qui font partie du crédit 10b, relativement aux ententes de contributions. Comme l'a expliqué Kaili Levesque, la sous-ministre, il y a des processus en place en ce qui concerne nos ententes de contributions, pour évaluer les demandes et octroyer de l'argent. Présentement, nous sommes dans le processus pour l'argent qui est inscrit dans le budget supplémentaire des dépenses (B). L'argent n'a pas encore été reçu. Il faut que le budget supplémentaire soit adopté. Lorsqu'il aura été adopté, les négociations vont se poursuivre.

• (1010)

Alexis Deschênes: D'accord, mais à qui cet argent va-t-il?

Le président: Je suis désolé, monsieur Deschênes, mais votre temps de parole est écoulé.

Si vous pouviez nous donner une réponse par écrit, monsieur Amyot, nous vous en serions reconnaissants.

[Traduction]

Voilà qui termine notre table ronde d'aujourd'hui. Nous devons maintenant passer au vote sur le budget supplémentaire des dépenses.

Il y a trois votes dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2025-2026. Je demanderai le consentement unanime du Comité pour regrouper les votes et procéder à une seule décision. Y a-t-il consentement unanime?

[Français]

Alexis Deschênes: Monsieur le président, demandez-vous le consentement unanime seulement pour le vote ou pour tout le reste aussi?

Le président: C'est pour regrouper tous les crédits et les soumettre à un seul vote.

Alexis Deschênes: D'accord, ça va.

[Traduction]

Le président: Les crédits renvoyés au Comité dans le budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 sont-ils adoptés?

MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS

Crédit 1b: Dépenses de fonctionnement.....5 483 487 \$

Crédit 5b: Dépenses en capital.....131 250 \$

Crédit 10b: Subventions et contributions.....140 808 125 \$

(Les crédits 1b, 5b et 10b sont adoptés avec dissidence.)

Le président: Dois-je faire rapport des votes à la Chambre?

Des députés: D'accord.

Le président: Je vais le faire très rapidement, puisque les affaires courantes sont en cours.

[Français]

Notre prochaine réunion aura lieu mardi prochain et nous recevrons les derniers témoins dans le cadre de notre examen de la Loi sur les pêches.

[Traduction]

Nous consacrerons aussi du temps aux instructions de rédaction ce jour-là, après avoir entendu les deux groupes de témoins, puisqu'il s'agira probablement de notre dernière réunion de 2025.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>